



Basly

Bulletin municipal

Janvier 2019

<http://www.basly.fr>

PAYSAGISTE
Bruno HEBERT

Entretien et création d'espaces verts
Elagage – Abattage

5 Route de Courseulles
14610 BASLY
Tél. : **02.31.80.00.83**

PROXI

Epicerie, bar, produits fermiers,
livraison, gaz, ...
Ouvert du lundi au samedi :
8h-13h et 15h30-19h30
Dimanche et jours fériés : 8h-13h

1 rue du bout maçon
14610 COLOMBY-ANGUERNY
Tél. : **02.31.80.40.92**

Entreprise PESNELLE

Couverture – Zinguerie – Ramonage
Neuf et Rénovation – Démoussage

17 Rue Talbot
14610 BASLY
Tél. : **02.31.80.08.40**
Fax : **02.31.80.64.19**

LEPETIT

Electricité

Installation - Dépannage

17b Rue du Bac du Port
14610 BASLY
Tél. : **06.45.47.51.56**
Mail : lepetit.electricite@gmail.com

Boulangerie – Pâtisserie

M. Mme DESOBEAUX

Ouvert tous les jours sauf le mardi

3 Route de Saint Aubin
14610 BASLY
Tél. / Fax : **02.31.80.08.15**

SECRET DE COIFFURE

Coiffure mixte

Emilie Vesleau

Route de Thaon
14610 BASLY
Tél. : **02.31.43.60.75**

GUIDON Sylvain

Peinture – Ravalement
Revêtement murs et sols – Travaux neufs
Rénovation - Petits travaux d'entretien

Mail : sylvain-guidon@club-internet.fr
17 Route de Fontaine Henry
14610 BASLY
Tél. : **02.31.08.44.70 / 06.22.33.96.99**

SDEM Plomberie

Denis BEAUCAMP

Plomberie-Chauffage
Installation et Dépannage
Professionnel du Gaz

23 rue Talbot
14610 BASLY
Tél. : **06.24.52.04.84**
Mail : sdemplomberie@gmail.com

Le mot du maire



Chers Basliens, chères Basliennes

En ce début d'année, j'ai une pensée pour les familles qui ont perdu un proche.

J'adresse mes vœux de prompt rétablissement à ceux qui sont touchés par la maladie.

L'année passée, nous avons poursuivi la mise en accessibilité, terminé l'effacement des réseaux du quartier de la rue du Bac du Port, réalisé la signalisation au sol des routes départementales dans les limites de la commune, ces travaux n'étant plus pris en charge par le département.

Pour cette année, le syndicat doit remplacer les réseaux rue du Bac du Port ce qui nous permettra d'envisager la réfection complète de la voirie.

Nous avons prévu de refaire la chaussée rue de l'église, devant les écoles et de poursuivre les travaux d'accessibilité.

La réalisation du rond-point sur la route de Douvres sécurise la traversée de la voie rapide, souhaitons maintenant que l'intercom et le département envisagent la création d'une piste cyclable.

Je remercie les membres des associations qui s'investissent pour animer la commune durant l'année.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants qui ont fait le choix de résider à Basly.

Les élus et employés se joignent à moi pour vous présenter tous nos vœux pour cette année 2019.

Le Maire

Yves Gauquelin

*Coordonnées : Mairie : tél et fax : 02.31.80.07.25
A tout moment : 06.34.49.39.47*

APPELS D'URGENCES

S.A.M.U. : 15	SAPEURS-POMPIERS : 18 Portable : 112
C.H.U. : 02 31 06 31 06	C.H.R. : 02 31 27 27 27
Allo Enfance Maltraîtée : 119 ou 0 800 05 41 41	EDF dépannage électricité : 09 726 750 14
GENDARMERIE : 17 Douvres : 02 31 08 35 73 Rue de la Fossette Horaire : 8H00 à 12H00 / 14H00 à 19H00	Centre ANTI-POISON ROUEN : 0 800 59 59 59 (service et appel gratuits)

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Bureau de POSTE : THAON 36 31 (service et appel gratuits)	PHARMACIE DE GARDE N° Audiotel: 32 37 Accessible 24h/24h	METEO France Carpiguet : 08 99 71 02 14 (N° à tarification majorée)
TRESOR PUBLIC Caen : 02 31 47 11 11	PRESBYTERE Douvres-la-Délivrande : 02 31 37 36 40	DECHETERIE Cœur de Nacre : 02 31 97 43 32
<u>AMBULANCES</u> Courseulles-sur-Mer Courseulles Ambulances 02 31 44 04 04 Douvres-la-Délivrande Nacre Ambulances 02 31 37 23 23 <u>DENTISTES</u> Courseulles-sur-Mer Carre 09 63 27 80 10 Le Louedec 02 31 37 99 50 Troisemaine 02 31 37 99 50 Douvres-la-Délivrande Boulier 02 31 37 50 55 Dumat 02 61 53 56 35 Glatz 02 31 73 04 35 Patriarche 02 31 37 50 55 Thaon Banyai 02 31 80 31 30 <u>INFIRMIERS</u> Colomby Anguerny Bouillard 07 71 43 39 11 Le Petit 07 71 43 39 11 Douvres-la-Délivrande Arnould-Pesneaud 07 68 64 46 26 Dechauffour 02 31 37 31 62 De Sousa 07 68 39 09 43 Legrix 06 65 97 18 74 Mayé 02 31 37 31 62 Richier 02 31 36 57 82 Tassé 02 31 37 31 62	<u>INFIRMIERS (suite)</u> Courseulles-sur-Mer Barbier 02 31 37 48 88 Blaizot 02 31 37 77 12 Bossillon 02 31 37 48 88 Buot 02 31 86 84 54 Cagnion 02 31 96 16 64 Frérot 02 31 37 21 03 Higoneng 02 31 37 48 88 Le Barbanchon 02 31 96 16 64 Le Boucher 02 31 37 93 38 Lesueur 02 31 37 77 12 Miroux 02 31 37 21 03 Papillon 02 31 86 84 54 Thaon Pelletier 02 31 80 35 32 <u>KINESITHERAPEUTES</u> Colomby Anguerny Crametz 06 63 66 45 54 Courseulles-sur-Mer Altmann 02 31 37 44 29 Guinhut 02 31 37 80 27 Llorca 02 31 37 80 27 Noël 02 31 37 80 27 Rougereau 02 31 37 80 27 Douvres-la-Délivrande Chereul 02 31 37 33 50 Grandin 02 31 37 29 92 Lepage-Dufour 02 31 37 96 71 Pardillos 06 80 40 07 55 Thaon Villedieu 02 31 80 09 20	<u>DERMATOLOGUE</u> Douvres-la-Délivrande Dechauffour 02 31 37 94 12 <u>MEDECINS</u> Courseulles-sur-Mer Geslain 02 31 37 45 24 Grenier 02 31 37 45 14 L'honneur 02 31 37 45 14 Lair 02 31 37 45 14 Marmontel 02 31 37 45 24 Tanné 02 31 37 45 14 Chalesle 02 31 37 45 24 Douvres-la-Délivrande Delforge 02 31 37 30 62 Dupuy 02 31 37 30 62 Gautier 02 31 37 78 11 Lebailly 02 31 37 30 62 Lemerre 02 31 37 30 62 Malhère 02 31 37 30 62 Mantoulet 02 31 37 57 57 Thaon Maillo 02 31 80 34 44 <u>PHARMACIES</u> Courseulles-sur-Mer Gazengel-Marmontel 02 31 37 48 17 Marette 02 31 37 45 10 Douvres-la-Délivrande Rouault-Muller 02 31 37 21 76 Tailpied-Hardy 02 31 37 29 60 Thaon Saussereau 02 31 80 01 88

Voeux du maire



Yves Gauquelin, maire de Basly a présenté ses vœux aux nouveaux habitants de la commune, artisans, commerçants, présidents d'association, école, gendarmes de Douvres la Délivrande et le personnel communal le samedi 19 janvier à 19h. Il était entouré de Corinne FERET Sénatrice, Frédéric POUILLE conseiller Régional et Maire de Courseulles, Christine DURAND conseillère Départementale, Franck JOUY Président de Cœur de Nacre qui à leur tour ont pu présenter leurs vœux au public présent.

Commande de fuel groupée

La commune de Basly et les communes limitrophes bénéficient maintenant du groupement de fuel.

Pour l'année 2016 : 65 285 litres de fuel ont été livrés.

Pour l'année 2017 : 131 503 litres de fuel ont été livrés.

Pour l'année 2018 : 133 740 litres de fuel ont été livrés.

Pour les habitants qui souhaiteraient commander, ils peuvent contacter : Jacqueline LEMARQUAND

Tél : 06.88.82.58.34

Mail : lemarquand14610@gmail.com

La dernière permanence a eu lieu le 28 Janvier 2019 dernier. Les prochaines permanences auront lieu au mois de Mai 2019 et au mois d'Octobre 2019. (Les dates précises vous seront communiquées dans le Basly Infos ou par boitage individuel).

PS : Il est impératif et très important que pour toute commande passée, le nombre de litres corresponde à la livraison, ceci pour la bonne organisation du fournisseur.

INFORMATIONS GENERALES 2019

SECRETARIAT DE MAIRIE

Christine POSMYOUCK

Yvonne BEAULIEU

Téléphone : 02 31 80 07 25

Télécopie : 02.31.73.70.83

e-mail : mairie.basly@wanadoo.fr

Secrétariat ouvert au public :

Mardi, mercredi et samedi de

9 h 00 à 12 h 00

Le Maire et Les Adjoints sont à votre disposition sur rendez-vous. Tél 06 34 49 39 47

FORMALITES ADMINISTRATIVES

Tout nouvel habitant sur la Commune est invité à se faire connaître en Mairie et à communiquer nom et âge des enfants, dès son installation.

De même si un enfant a été oublié lors du spectacle de l'Arbre de Noël contacter la mairie

CARTE D'IDENTITE ET PASSEPORT

Depuis le 1^{er}/01/2014 la durée de validité de la C.N.I. des personnes majeures est étendue à **15 ans**. Ceci est valable pour les CNI délivrées à partir du 2/01/2004. Pas de formalités à accomplir. Les personnes justifiant d'un voyage à l'étranger et ne possédant pas de passeport sont autorisées sous certaines conditions à obtenir le renouvellement avant le terme des 15 ans.

Toute demande de CNI ou passeport est à faire à la mairie de Douvres la Délivrante ou dans une des communes dotées du matériel spécifique.

ELECTIONS EUROPEENNES

le dimanche 26 MAI 2019

Bureau de vote : salle VAUVERT derrière la mairie

RECENSEMENT MILITAIRE

Tous les jeunes français garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile dans les trois mois qui suivent leur **16^e anniversaire**.

BIBLIOTHEQUE

(ouverte à tous)

Ancienne Ecole Primaire à côté de la mairie

Mercredi et vendredi de 16 h 30 à 18 h 30

CANTINE

Téléphone Répondeur : 02 31 80 91 82

Ou secrétariat SIVOS : 02 31 80 54 25

GARDERIE

Salle de motricité (ancienne salle polyvalente)

De 7 h 30 à 9 h00 et de 16 h 30 à 18 h 30

ETAT CIVIL

NAISSANCES :

GUEZENNEC Noé 18 janvier 2018

KERFERTZ Axel 06 avril 2018

FOUCOUT Maeline 07 avril 2018

RAULT Enzo 13 mai 2018

DELANGE Léa 1^{er} juin 2018

GUILLAIN Eli 7 juillet 2018

ENGUEHARD Maël 21 août 2018

PROSPER Benjamin 06 septembre 2018

QUIGNON Baptiste 19 septembre 2018

BRUAERT Gabriel 13 novembre 2018

BRUAERT Valentin 13 novembre 2018

MARIAGE :

LABBE Antoine et MADELAINE Aurore 16 juin 2018

LECOLLEY Cédric et BAPTISTE Laëtitia 30 juin 2018

GUY Sébastien et VALLOIS Marie 30 juin 2018

LEVEAU Patrick et MESNILDREY Catherine 29 septembre

LEROYER J-Pierre et CIRETTE Florence 17 novembre 2018

DECES :

LHERMITTE James 20 janvier 2018

De SAINTIGNON Marie 28 mai 2018

LE NY Jean-Luc 16 novembre 2018

~~~~~

#### **COLLECTE DES DECHETS VERTS :**

**Mercredi des semaines paires à partir du 20/03/19**  
**dans des sacs réutilisables ou poubelles rigides uniquement**  
**(pas de sacs jaunes ni sacs poubelles)**  
**maxi 100l/ramassage ou 8 fagots ficelés avec du**  
**biodégradable**

#### **COLLECTE DES ORDURES MENAGERES ET**

#### **DES SACS JAUNES DE TRI SELECTIF**

Chaque **VENDREDI** (sortir dès jeudi soir)

Collecte assurée les jours fériés

Un conteneur personnel avec puce est fourni

**contacter le 0800100461 (n° vert gratuit)**

(se manifester rapidement en cas d'arrivée  
ou de départ de la commune)

#### **ENCOMBRANTS**

**La date sera communiquée ultérieurement.**

Le volume maximum 2m<sup>3</sup> par habitation

Les déchets d'équipements électriques ou électroniques ne sont pas considérés comme des encombrants. Ils sont spécifiquement réceptionnés en déchetterie.

Cartons et pneus interdits également.

**Accès possible aux 3 déchetteries de la C.D.C. :**

**Courseulles + St.Aubin + Luc sur mer**

**Cartes délivrées directement sur ces 3 sites**

**en présentant un justificatif de domicile**

**Voir le site : [www.coeurdenacre.fr](http://www.coeurdenacre.fr)**

# TRAVAUX

## Travaux 2018



Avant travaux



Après travaux

**Rue du Bac du Port :** Effacement des réseaux aériens d'électricité et de téléphone.

Le coût total de cette opération est estimé à 206 912.63 € TTC. - Le taux d'aide sur le réseau de distribution électrique est de 50 % et 100 % pour la résorption des fils nus, sur le réseau d'éclairage de 50 % (avec dépense prise en compte plafonnée à 75 € par ml de voirie) et 50 % sur le réseau de télécommunication. - La participation communale s'élève donc à 83 283.16 €



**Rue du Stade :** Création d'une place PMR (personne à mobilité réduite) à l'entrée du stade. L'entreprise LETELLIER a effectué les travaux pour un montant de 2 602,80 €

**Rue du Rocreux :** Arrachage des végétaux et des souches, remise en forme du talus prêt à être ensemencé, plus curage du fossé pour permettre un bon écoulement des eaux de ruissellement. L'entreprise RANCHIN a effectué les travaux pour un montant de 1 614 €

**Peinture au sol sur la voirie routière communale :** L'Agence Routière ne prenant plus en charge la signalisation pour le marquage au sol sur les routes départementales à l'intérieur des communes, nous devons nous substituer à cette dernière. Pour la sécurité nous devons procéder à la réfection de ces marquages, des passages protégés des lignes médianes et les bandes stop. La société Bâti Service pour un montant de 7315,08€ a été retenue pour la réfection des marquages au sol

## Travaux prévus en 2019

Réfection voirie rue Talbot (de la route de Saint Aubin et la rue du Bac du Port)

Réfection voirie rue de l'Eglise

Diagnostic éclairage public : Afin de mettre aux normes énergétiques l'ensemble de l'éclairage public, il faut procéder au remplacement de 60 lampadaires et une armoire électrique rue du Canada, ces travaux sont financés par le SDEC à hauteur de 65%. Le solde restant à la charge de la commune. Le coût définitif nous sera donné ultérieurement (le montant devrait se situer autour de 31 000 €)



# Budgets 2018

Compte administratif: 2017

Budget Primitif: 2018

| FONCTIONNEMENT RECETTES       |                                         | Budget 2017 | CA 2017    | Budget 2018 |
|-------------------------------|-----------------------------------------|-------------|------------|-------------|
| Chapitres                     |                                         | Prévu       | Réalisé    | Prévu       |
| 70                            | Produit des services du domaine         | 3 800,00    | 3 400,00   | 3 850,00    |
| 73                            | Impôts et taxes                         | 236 994,00  | 254 096,15 | 255 710,00  |
| 74                            | Dotations, subventions et participation | 193 897,00  | 202 399,30 | 199 612,00  |
| 76                            | PRODUITS FINANCIERS                     | 22 000,00   | 21 848,21  | 0,00        |
| 77                            | Produits exceptionnels                  | 5 100,00    | 4 713,53   | 1 000,00    |
| Total fonctionnement recettes |                                         | 461 791,00  | 486 457,19 | 460 172,00  |
| 002                           | Excédent antérieur reporté N-1          | 180 589,93  | 180 589,93 | 201 009,56  |
| Recettes de fonctionnement    |                                         | 642 380,93  | 667 047,12 | 661 181,56  |

| FONCTIONNEMENT DEPENSES       |                                                  | Budget 2017 | CA 2017    | Budget 2018 |
|-------------------------------|--------------------------------------------------|-------------|------------|-------------|
| Chapitres                     |                                                  | Prévu       | Réalisé    | Prévu       |
| 60                            | 60 Achats et variation des stocks                | 29 300,00   | 21 199,37  | 30 800,00   |
| 61                            | 61 Services extérieurs                           | 170 619,93  | 28 265,89  | 189 692,56  |
| 62                            | 62 Autres services extérieurs                    | 19 420,00   | 11 625,94  | 23 450,00   |
| 63                            | 63 IMPOTS TAXES ET VERSEMENTS                    | 450,00      | 392,00     | 450,00      |
| 012                           | CHARGES DE PERSONNEL (chapitre 63 et 64)         | 152 460,00  | 152 460,00 | 160 088,00  |
| 63                            | IMPOTS TAXES ET VERSEMENT                        | 1 660,00    | 1 496,79   | 1 730,00    |
| 64                            | 64 Charges de personnel (prévoir 1 remplacement) | 150 800,00  | 145 025,70 | 158 358,00  |
| 65                            | 65 Autres charges de gestion                     | 269 061,00  | 258 031,87 | 255 461,00  |
| 67                            | CHARGES EXCEPTIONNELLES                          | 1 070,00    | 0,00       | 1 240,00    |
| 67                            | Charges exceptionnelles                          | 1 070,00    |            | 1 240,00    |
| Total fonctionnement dépenses |                                                  | 642 380,93  | 466 037,56 | 661 181,56  |

|                            |            |            |            |
|----------------------------|------------|------------|------------|
| Recettes de fonctionnement | 642 380,93 | 667 047,12 | 661 181,56 |
| Dépenses de fonctionnement | 642 380,93 | 466 037,56 | 661 181,56 |
| Excédent de l'année        | 0,00       | 201 009,56 | 0,00       |

| INVESTISSEMENT RECETTES   |                                | Budget 2017 | CA 2017 | Budget 2018 |
|---------------------------|--------------------------------|-------------|---------|-------------|
| Chapitres                 |                                | Prévu       | Réalisé | Prévu       |
| 10                        | Dotations, fonds divers        | 6 891,00    | 0,00    | 6 750,00    |
| 13                        | Subventions d'investissement   | 0,00        | 0,00    | 0,00        |
|                           | Total investissement recettes  | 6 891,00    | 0,00    | 6 750,00    |
| 001                       | Excédent antérieur reporté N-1 | 61 074,41   |         | 45 410,71   |
| Recettes d'investissement |                                | 67 965,41   | 0,00    | 52 160,71   |

| INVESTISSEMENT DEPENSES       |                           | Budget 2017 | CA 2017   | Budget 2018 |
|-------------------------------|---------------------------|-------------|-----------|-------------|
| Chapitres                     |                           | Prévu       | Réalisé   | Prévu       |
| 21                            | Immobilisation corporelle | 7 700,00    | 5 009,91  | 30 460,71   |
| 23                            | Immobilisation en cours   | 60 265,41   | 17 907,42 | 21 700,00   |
| Total investissement dépenses |                           | 67 965,41   | 22 917,33 | 52 160,71   |

|                           |           |            |           |
|---------------------------|-----------|------------|-----------|
| Recettes d'investissement | 67 965,41 | 0,00       | 52 160,71 |
| Dépenses d'investissement | 67 965,41 | 22 917,33  | 52 160,71 |
| Excédent de l'année       | 0,00      | -22 917,33 | 0,00      |

## Bibliothèque municipale



**La bibliothèque municipale est gratuite** pour tous les habitants de Basly. Elle possède des ouvrages pour les enfants, les adolescents et les adultes. Tous les ans, la bibliothèque acquiert de nouveaux ouvrages. N'hésitez-pas à venir découvrir les ouvrages et à discuter avec les bénévoles qui vous guideront.

Si vous souhaitez faire don de vos livres, merci de les déposer à la bibliothèque aux horaires d'ouverture. Ils doivent être en très bon état.

Quelques règles pour le bon fonctionnement :

- Durée de l'emprunt : 5 semaines maximum
- Nombre de livres pouvant être empruntés :
  - o petits enfants : 10 livres ou album
  - o adolescents : 5BD et 5 romans
  - o adultes : 3 romans et 5 BD

Les bénévoles sont à votre disposition et à votre écoute les mercredis et vendredis de 16h30 à 18h30.

**Merci aux bénévoles :** Mme Catherine TREGUER, Mme Rose-Line MOISAN, Mme Michèle LEDENT, Mme Sylvie LEBAS et Mme BARBEY.

Si vous souhaitez rejoindre les bénévoles, contactez Annick Plouhinec ([annick.plouhinec@orange.fr](mailto:annick.plouhinec@orange.fr))

**Horaires d'ouverture :** mercredi et vendredi de 16h30 à 18h30 (hors vacances scolaires)

## Collecte LA CHIFFO



Suite à l'opération de collecte qui a eu lieu en octobre 2018, nous remercions les habitants de Basly d'avoir contribué généreusement à cette opération.

Les résultats de la collecte pour Octobre 2018 sont :

- 431 Points prospectés
- 74 Points collectés
- 902 kg de poids total collecté



# Ecole maternelle de Basly

L'école maternelle de Basly accueille les enfants de la toute petite section à la grande section.

## La directrice prend sa retraite



Patrick Le Bret, directeur du Sivos, Hélène Defer, directrice, Yves Gauquelin, maire de Basly, Laurence Berthelot, inspectrice, Jean-Luc Guillaud, maire de Colomby-Anguerny et Véronique Marguerite, adjointe au maire d'Anisy.

### BASLY

Vendredi 29 juin, Hélène Defer, directrice de l'école maternelle de Basly, a organisé son pot de départ en retraite. Dans la cour de l'école maternelle dans laquelle elle a surveillé des générations de bambins, un pot de départ a réuni parents, enfants, collègues et élus. Très émue, elle a salué l'inspectrice Mme Berthelot de lui avoir fait confiance, la municipalité qui est restée toujours à son écoute, les parents d'élèves et toutes les ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles) qui se sont succédé dans sa classe. *"Je les remercie pour leur aide durant des années, elles m'ont été d'un grand soutien"*, indique la direc-

trice qui ajoute : *"J'ai pu enseigner et recevoir les enfants dans les meilleures conditions possible et ça a été un plaisir"*.

Lors de cette dernière année d'enseignement, la directrice a fait participer l'école de Basly aux ateliers cirque. Dans le cadre du projet élaboré par les enseignants et le Sivos, un chapiteau s'était installé une semaine en mars afin d'enseigner aux élèves les arts du cirque. Le projet était de taille et le résultat très satisfaisant. *"Ma dernière année restera marquée par cet événement mémorable"*, confie-t-elle.

Les bras chargés de fleurs et de cadeaux, Hélène Defer a dit au revoir et a offert le verre de l'amitié.

*Article Le Bessin Libre du 04/07/2018*

Suite au départ en retraite de Mme DEFER, nous avons le plaisir d'accueillir la nouvelle directrice Mme VINCENT.

Ci-dessous, une liste non exhaustive des projets qui ont eu lieu durant l'année scolaire 2017-2018 :

Piscine: les élèves de la classe de grande section se familiarisent avec l'eau et les activités aquatiques avant l'apprentissage de la nage en CP. Ils bénéficient de 10 séances pour apprendre à dépasser leur appréhension, se déplacer dans l'eau ou dans un milieu aménagé et ludique et accepter de mettre la tête sous l'eau pour les plus téméraires.

Pain: cette année, l'école a comme projet l'alimentation. La boulangerie de Basly permet aux élèves de découvrir le fonctionnement du pétrin et de se mettre au travail pour découvrir la fabrication du pain qu'ils mangent tous les jours.

Stade: il s'agit de faire se rencontrer les enfants autour d'ateliers sportifs sur le thème de l'athlétisme (lancer, courir, grimper, rouler, sauter...). L'école maternelle de Courseulles a également participé à cette rencontre.



### Il y a eu également un projet porté par l'équipe enseignante du RPI : LES ATELIERS « ARTS DU CIRQUES »

Du 12 au 23 février 2018, les 8 classes du RPI, de la maternelle au CM2 ont participé à des ateliers "arts du cirque" sous un chapiteau de 300 places assises. Le cirque TEMPO s'est implanté une semaine à Colomby-Anguerny et la suivante sur le stade de Basly. A la fin de chaque semaine, les enfants ont présenté un spectacle devant leurs parents et famille et ont fait "chapiteau comble". Enfants, parents, élus, enseignants, animateurs, tous étaient ravis de ce magnifique projet!

Nous remercions les communes, le Sivos, l'APE pour leur participation financière, ainsi que les parents qui ont aidé à monter et démonter le chapiteau.

Sans l'implication de tous, ce projet n'aurait pu être! Merci à tous.

L'équipe enseignante du RPI.







## APERPI14

**L'association des parents d'élèves** d'Anisy, de Basly et de Colomby-Anguerny est une association de loi 1901 qui regroupe des parents bénévoles. Grâce à diverses manifestations ( vente de sapins de Noël, kermesse...) elle récolte des fonds pour aider les 3 écoles du R.P.I à financer leurs projets pédagogiques.

<http://aperpi14.over-blog.com/>

## Les représentants des parents d'élèves

Les représentants de parents d'élèves élus, siègent au conseil d'école et sont les porte-parole des parents d'élèves auprès des enseignants et des élus..

## Les services périscolaires

### Le transport des enfants

Le service de bus fonctionne tous les matins pour permettre le trajet des enfants de leur commune de résidence ou de la garderie à leur école et tous les soirs après la classe pour permettre le retour dans les communes d'habitation ou à la garderie, selon le choix des parents.

### Garderie

Un service de garderie est organisé tous les matins de 7h30 jusqu'au début de la classe et tous les soirs après la classe jusqu'à 18h30.

### Cantine

Chaque site dispose d'une cantine en liaison froide.

Le temps de repas est organisé en un ou deux services selon les sites.

Le pain est fourni par le boulanger de Basly.

Plus d'infos sur le quotidien des élèves sur le blog des écoles : [ecolesd3y.jimdo.com](http://ecolesd3y.jimdo.com)



Le **SIVOSabc** assure la gestion des écoles. La création du SIVOSabc a été décidée en avril 2000 et mis en place le 12 septembre de la même année. Le comité syndical est composé d'élus des trois communes.

Le SIVOS organise et gère les temps périscolaires. Il finance le fonctionnement des écoles.

Le SIVOS travaille en collaboration étroite avec les équipes enseignantes et les représentants de parents élus.

Pour toute information, les familles peuvent prendre rendez-vous avec les élus quand elles le souhaitent en

## SIVOSabc

1 rue du régiment de la chaudière  
14610 Colomby-Anguerny  
02 31 80 54 25

[www.sivosabc.fr](http://www.sivosabc.fr)

**Secrétariat ouvert de 8h à 13h**  
Lundi, mercredi et vendredi.



## L'école élémentaire

L'école élémentaire est sur deux sites : Colomby-Anguerny et Anisy.

Les élèves bénéficient au fil des années de nombreux projets comme le projet école et cinémé, le chant choral, la danse hip-hop, l'escrime, l'expression théâtrale et même de l'implantation d'un cirque à la semaine, le foot à l'école...

## L'école maternelle De 10h à 12h

L'école maternelle est à Basly.

Elle accueille les enfants dans 3 classes, de la toute petite section à la grande section.

L'équipe enseignante propose des activités variées conformes aux nouveaux programmes de l'école maternelle.

Elle monte des projets tels que : la mer, le jardin, le cirque... et organise des rencontres sportives...

Des sorties scolaires et des spectacles de marionnettes, du théâtre sont offerts aux élèves tout au long de l'année scolaire, encadrés par les enseignants et un personnel compétent et bienveillant.

Les sorties pédagogiques sont variées : le château de Crèvecœur, Paris, la SHUC, la maison de l'énergie, Vieux la Romaine...

Ils peuvent également profiter des infrastructures comme le complexe aquatique, de Douvres la délivrande le city-park de Colomby-Anguerny, la bibliothèque



## Les rythmes scolaires

Depuis la rentrée de septembre 2017, les enfants du RPI ont retrouvés un rythme hebdomadaire de 4 jours. Les enfants bénéficient de nouveau d'une coupure complète au milieu de la semaine.



## Les inscriptions

Les inscriptions à la maternelle ont lieu à la mairie de Basly. Les familles prennent ensuite rendez-vous avec la directrice de l'école pour l'inscription pédagogique.

Les inscriptions aux différents services périscolaires sont à effectuer auprès du secrétariat du SIVOS.

| Sites            | Garderie matin    | Classe matinée | Classe après-midi | APC           | Garderie soir     |
|------------------|-------------------|----------------|-------------------|---------------|-------------------|
| Colomby-Anguerny | 7h30 - 8h30       | 8h30 - 12h     | 13h30 - 16h       | 16h - 16h45   | 16h45 - 17h (bus) |
| Anisy            | 8h20 - 8h40 (bus) | 8h40 - 12h10   | 13h40 - 16h10     | 16h10 - 16h50 | 16h50 - 18h30     |
| Basly            | 7h30 - 8h50       | 8h50 - 12h05   | 13h45 - 16h30     | 12h05 - 12h35 | 16h30 - 18h30     |



## ***Association des Parents d'Elèves du RPI (regroupement pédagogique intercommunal)***



**Qui sommes nous ?** Des parents animés de faire bénéficier à nos enfants d'un cadre agréable pour leur scolarité .

**Que faisons-nous ?** Nous organisons des manifestations, des actions pour animer la vie des écoles et récolter des fonds, versés pour aider à financer des projets, acheter du matériel pour les classes, des jeux.

**Notre assemblée générale** a eu lieu le 17 septembre 2018. Le bilan de l'année écoulée a été présenté et un nouveau bureau a été élu (d'une taille un peu plus réduite que l'année dernière).

Composition : Béatrice Levillain (présidente), Cécile Coquelin (vice-présidente), Vanessa Lebas (Trésorière), Sandra Commien (vice-trésorière), Sandrine Le Marquis (secrétaire), Sophie Deryckere (vice-secrétaire). Deux mamans ont proposé leur aide aux membres du bureau ; elles sont chaleureusement remerciées.

### **Bilan pour l'année 2017/2018 :**

Nos activités : Foire aux jouets et à la puériculture, marché de Noël des écoles, vente de sapins et de calendriers, tombola, carnaval, vente de chocolats de Pâques, vente de tabliers pour la fêtes des mères et fête des pères, vide greniers, kermesse.

Grâce à ces manifestations, l'APE a apporté son soutien financier aux projets pédagogiques mis en place par les enseignants à hauteur de 5600€ pour les 8 classes du regroupement scolaire :

- \*financement des fournitures pour le marché de Noël des écoles

- \*entrées au cirque Pinder

- \*accueil du cirque Borsberg pendant deux semaines (une à Colomby-Anguerny et une à Basly).

L'association a également permis l'acquisition, en financements exceptionnels des équipements suivants (pour un montant de 2063€) :

- \*table-cabane à Colomby-Anguerny

- \*billodrome à Colomby-Anguerny

- \*matériel de sport à Anisy (la moitié du coût global).

Ce qui fait un total de 7663€ financé par l'association pour l'année scolaire qui vient de s'écouler.

### **Planning des manifestations / dates à retenir :**

- \*18/11/2018 Foire aux jouets et à la puériculture.

Et bien sûr le carnaval (30/03/2019), la foire aux greniers (19/05/2019), la kermesse (22/06/2019).

Pour que fonctionne l'association, pour mener à bien toutes ces actions, il faut des bénévoles.

***ON A BESOIN DE VOUS...et nos enfants ont besoin de nous tous !***



Merci à tous les parents d'élèves qui participent chaque année aux manifestations que nous proposons, aux maîtresses pour leur investissement, aux municipalités pour leur appui, aux villageois de nos communes pour leur accueil.

Toutes les informations disponibles sur notre page Facebook :

<https://www.facebook.com/APE-de-Anisy-Basly-Colomby-Anguerny-165459636819303/>

Pour nous contacter, vous pouvez nous adresser un mail à [aperpi14610@gmail.com](mailto:aperpi14610@gmail.com)

## Chasse aux Oeufs



Comme de nombreuses années, la municipalité a organisé la chasse aux Œufs pour les enfants de la commune (de 1 à 10 ans) sur le stade municipal. Cette manifestation a eu lieu le dimanche 16 avril 2018 et une fois de plus de nombreux enfants et parents ont répondu présent et de nombreux chocolats ont été trouvés puis redistribués équitablement auprès de chaque enfant par M le maire.

## Club de Moto Cross



Le circuit du Moto-club est situé à Basly, en bordure de la D141 à seulement 20 kms de Caen et de son périphérie. Il accueille régulièrement des compétitions nationales.

### Infos sur le Terrain Moto Cross de Basly

- Pistes Disponibles : SX
- Véhicules autorisés : Moto , Quad , Dirt & Pit Bike , Side-Car

## Société de chasse de Basly



**La société de chasse de Basly**

**souhaite à tous**

**une très heureuse année 2019.**



## Club du " Temps de Vivre" a Basly



Le club « Le temps de vivre » fonctionne tous les jeudis de 14h à 18h Salle Vauvert à Basly. Voici en quelques lignes les activités de l'année 2018

- 11 janvier : Galette des Rois.
- 1<sup>er</sup> février : Assemblée générale en présence de M. le Maire.
- 22 février : Repas à Lion-Sur-Mer avec tous les adhérents du club.
- 11 avril : Voyage avec l'association des anciens combattants de Bénvy-Sur-Mer.
- 26 octobre : Réunion de secteur de la fédération à Lion-Sur-Mer.
- 28 Novembre : Repas à Lion-Sur-Mer avec tous les adhérents du club.
- 27 décembre : Goûter de Noël avec bûches et distribution de chocolats.

Nous avons fêté les anniversaires de messieurs Hervot 80 ans, Blanlot 80 ans, Tacchi 80 ans, Beaux 90 ans et mesdames Dupont 90 ans, Peugnet 80 ans.

Le club est ouvert à toutes les personnes de plus de 60 ans et c'est avec plaisir que nous aimerions vous compter parmi nous. N'hésitez pas à venir nous rencontrer.

**BONNE ET HEUREUSE ANNEE A TOUTES ET A TOUS**

## Marque Page

Marque-page



Le 16 août 2018, la communauté de communes COEUR DE NACRE et D'RÔLE DE COMPAGNIE ont proposé une soirée de lectures et chansons sur le thème : ESPOIR D'EXILES à BASLY.

**En 2019**, une date est déjà prévue : le 19 juin 2019 sur le thème « Fenêtre sur Livre ».



**8 mai**



**6 juin**



**11 novembre : 100ème anniversaire**





# Monument aux morts de Basly



## Noms portés sur le monument aux morts 1914-1918

**LECOCQ Maurice, Jules, Albert**  
Né le 19 avril 1884 à Beuville-Sur-Orne  
Résidant à Basly  
Profession : éleveur  
Fils de **LECOCQ** Henry, Ernest et de **SENECAL** Julia, Maria  
Domiciliés grande rue à Basly  
Célibataire  
Rappelé le 4 août 1914 au 36<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie  
Nommé caporal le 13 mai 1915  
Nommé Sergent le 15 juin 1915  
Tué au combat le 11 juin 1918 au secteur  
de Gournay-Sur-Aronde (Oise)  
Croix de guerre avec palme  
Mort pour la France  
Campagne contre l'Allemagne du 4 août 1914 au 11 juin 1918  
Age : 34 ans

**LAPERELLE Pierre, Achille, Léon**  
Né le 28 juin 1888 à Basly  
Résidant à Basly  
Profession : boursier  
Fils de **LAPERELLE** Achille, Léonet de **CAHAGNE** Marie, Hyacinthe  
Domiciliés rue de Saint Aubin à Basly  
Célibataire  
Rappelé le 2 août 1914 au 25<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie  
Nommé caporal le 25 septembre 1914  
Tué au combat le 11 juin 1915 à Ecurie Roclincourt (Pas de Calais)  
Citation : a déployé la plus belle énergie et le plus grand courage  
à l'attaque d'une barricade Allemande a été très grièvement blessé  
Mort pour la France  
Campagne contre l'Allemagne du 2 août 1914 au 11 juin 1915  
Age : 26 ans

**DUPONT Jules, Albert, Louis**  
Né le 20 septembre 1892 à Basly  
Résidant à Saint-Ouen (Seine)  
Profession : journalier  
Fils de **DUPONT** Victor, Delphin et de **LE BARON** Marie, Alexandrine,  
Domiciliés grande rue à Basly  
Célibataire  
Incorporé le 1<sup>er</sup> octobre 1913 au 166<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie  
2<sup>ème</sup> classe  
Tué au combat le 28 mars 1917 dans les tranchées du Bec Côte 304 à  
Esnes (Meuse)  
Mort pour la France  
Campagne contre l'Allemagne du 2 août 1914 au 28 mars 1917  
Age : 24 ans

**MARIE Ernest, Emile, Charles**  
Né le 23 février 1882 à Thaon  
Résidant à Basly (Calvados)  
Profession : domestique de ferme

Fils de **MARIE** Louise, Hélène, Clémence  
Domicilié à Thaon  
Marié avec **CLEREL** Julienne, Adolphe, Désirée à Basly le 5 juillet 1914  
Rappelé le 11 août 1914 au 36<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie  
Passé le 1 janvier 1915 au 205<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie  
2<sup>ème</sup> classe  
Disparu au combat le 14 juin 1915 au labyrinthe à Ecurie (Pas de Calais)  
Mort pour la France  
Campagne contre l'Allemagne du 11 août 1914 au 14 juin 1915  
Age : 33 ans

**MARIE Jules, Adrien, Joseph**  
Né le 5 mars 1877 à Basly  
Résidant route de Saint Aubin à Basly  
Profession : marchand de nouveautés  
Fils de **MARIE**, Léon, Maurice, Auguste et de **BILHEUX** Olympe, Marie  
Domiciliés route de Saint Aubin à Basly  
Célibataire  
Conseiller municipal à Basly de mai 1912 à juillet 1914  
Rappelé le 3 août 1914 au 23<sup>ème</sup> Régiment Territorial d'Infanterie  
Passé le 5 octobre 1914 au 74<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie  
Passé le 14 mars 1915 au 90<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie  
2<sup>ème</sup> classe  
Tué au combat le 26 juin 1915 à Neuville St Vaast (Pas-de-Calais)  
Mort pour la France  
Campagne contre l'Allemagne du 3 août 1914 au 26 juin 1915  
Age : 38 ans

**MARSIN Henri, Jules, Désiré**  
Né le 16 novembre 1892 à Basly  
Résidant à Basly et Lion-Sur-Mer  
Profession : domestique  
Fils de **MARSIN** Henry et de **DUPONT** Joséphine, Louise, Lucie  
Domiciliés rue Talbot à Basly  
Célibataire  
Incorporé le 9 octobre 1913 au 5<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie  
2<sup>ème</sup> classe  
Disparu au combat le 28 septembre 1915 entre Neuville et Souchez  
(Pas-de-Calais)  
Mort pour la France  
Campagne contre l'Allemagne du 2 août 1914 au 28 septembre 1915  
Age : 22 ans

**ROBERT Albert, Raymond, Paul**  
Né le 27 février 1884 à Douvres  
Résidant à Basly  
Profession : journalier  
Fils de **ROBERT**, Arsène, Aimé et de **PATRY** Pauline, Euphrasie, Rosalie  
Domiciliés à Anguerny  
Marié avec **MARSIN** Alexandrine, Elia, Clémence à Basly le 6 juin 1908  
Rappelé le 4 août 1914 au 36<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie  
2<sup>ème</sup> classe

Tué au combat le 29 août 1914 à Ly Fontaine (Aisne)  
Mort pour la France  
Campagne contre l'Allemagne du 4 août 1914 au 29 août 1914  
Age : 30 ans

**HELLIO Victor, Louis,**  
Né le 26 juillet 1882 à Basly  
Résidant à Basly et Rots  
Profession : domestique  
Fils de **HELLIO** Jacques, Isidore et de **MARIE** Victorine, Elmiré  
Domiciliés route de Thaon à Basly  
Marié avec **HENON** Jeanne, Marie, Louise à Rots le 9 janvier 1909  
Rappelé le 11 août 1914 au 36<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie  
2<sup>ème</sup> classe  
Disparu au combat le 17 septembre 1914 à Brimont (Marne)  
Mort pour la France  
Campagne contre l'Allemagne du 11 août 1914 au 17 septembre 1914  
Age : 32 ans

**HELLIO Isidore, Pierre**  
Né le 25 janvier 1884 à Basly  
Résidant grande rue à Basly et Authie  
Profession : domestique  
Fils de **HELLIO** Jacques, Isidore et de **MARIE** Victorine, Elmiré  
Domiciliés route de Thaon à Basly  
Marié avec **DRÔTS** Andréa, Théodorine à Authie le 26 juillet 1910  
Rappelé le 1<sup>er</sup> août 1914 aux services auxiliaires  
Passé le 12 janvier 1915 à la 3<sup>ème</sup> section d'infirmiers  
Passé le 29 janvier 1916 au 106<sup>ème</sup> Régiment d'Artillerie  
2<sup>ème</sup> classe  
Décédé le 20 mai 1916 à Authie  
Campagne contre l'Allemagne du 12 janvier 1915 au 20 mai 1916  
Age : 32 ans

**DELIVET Paul, Clément, Richard**  
Né le 29 mars 1894 à Paris  
Résidant à Paris  
Profession : employé de bureau  
Fils de **DELIVET** Paul, Jean-Baptiste et de **HAREL** Marie, Léonie  
Domiciliés à Paris  
Célibataire  
Incorporé le 19 décembre 1914 au 21<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie  
2<sup>ème</sup> classe  
Blessé gravement le 10 mars 1916 dans une tranchée de 1<sup>ère</sup> ligne  
au cours d'un violent bombardement à Douaumont Vaux.  
Amputé de la jambe gauche 1/3 supérieur, citation à l'ordre de l'armée  
le 1<sup>er</sup> avril 1916 excellent soldat courageux dévoué qui a toujours eu  
une belle attitude au feu.  
Médaille militaire et croix de guerre.  
Décédé le 24 avril 1919 à Caen  
Campagne contre l'Allemagne du 20 décembre 1914 au 28 juillet 1917  
Age : 25 ans

**EUDINE Paul, Aimé, Ernest**  
Né le 31 octobre 1887 à Douvres  
Résidant à Basly et Caen  
Profession : journalier  
Fils de **EUDINE** Léontine, Rose, Aimée  
Domiciliée à Basly  
Marié  
Rappelé le 4 août 1914 au 36<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie  
2<sup>ème</sup> classe  
Décédé le 12 décembre 1914 de la fièvre typhoïde à Amiens (Somme)  
Campagne contre l'Allemagne du 4 août 1914 au 12 décembre 1914  
Age : 27 ans

**HAMELIN** Auguste, Joseph  
Né le 5 mai 1891 à Tailleville

Résidant à Basly  
Profession : berger  
Fils de **HAMELIN** Alexandre et de **LECERF** Eugénie  
Domiciliés à Tailleville  
Célibataire  
Nommé brigadier le 26 octobre 1916  
Rappelé le 3 novembre 1913 au 119<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie  
Passé le 9 novembre 1915 au 43<sup>ème</sup> Régiment d'Artillerie  
Réformé le 17 novembre 1918 pour bronchite chronique  
Décédé le 23 septembre 1919 à Basly  
Campagne contre l'Allemagne du 2 août 1914 au 17 novembre 1918  
Age : 27 ans

**BLANLOT Augustin, Alphonse**  
Né le 12 avril 1883 à Basly  
Résidant à Basly et Paris  
Profession : domestique  
Fils de **BLANLOT** Léon, Henry et de **VOISIN** Clémence, Désirée, Elisabeth  
Domiciliés grande rue à Basly  
Marié avec **LEBOND** Joséphine, Aimable, Désirée  
Rappelé le 3 août 1914 aux services auxiliaires  
Passé le 1 février 1916 au 74<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie  
2<sup>ème</sup> classe  
Décédé le 21 novembre 1916 de tuberculose pulmonaire à Paris  
Campagne contre l'Allemagne du 3 août 1914 au 28 avril 1916  
Age : 33 ans

**FAUVEL Raoul, Achille, Edmond**  
Né le 18 août 1890 à Basly  
Résidant à Basly et Mathieu  
Profession : tailleur de pierres  
Fils de **FAUVEL** Hyacinthe, Jules et de **LEMARCHAND** Mathilde, Fernande,  
Domiciliés à Basly  
Marié avec **GRASD** Hortense Louise Pauline à Bény-Sur-Mer  
le 8 septembre 1917  
Rappelé le 9 novembre 1914 au 5<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie  
Passé le 16 mai 1915 au 176<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie  
2<sup>ème</sup> classe  
Réformé le 19 juillet 1915 de tuberculose pulmonaire  
Décédé le 15 décembre 1919 à Bény-Sur-Mer  
Campagne contre l'Allemagne du 10 novembre 1914 au 19 juillet 1915  
Age : 29 ans

**CATHERINE Victor, Jules, Léon**  
Né le 24 août 1903 à Mondeville  
Résidant à Basly  
Fils de **CATHERINE** Louis, Victor et de **LEDAIN** Pauline, Léontine, Julia  
Domiciliés à Basly  
Célibataire  
Légionnaire de 2<sup>ème</sup> classe au 3<sup>ème</sup> Régiment mixte Syrien  
Décédé le 1 juillet 1924 à Djérablous (Syrie)  
Age : 20 ans

**DUPONT Jules, Léonard, Emile**  
Né le 4 février 1884 à Basly  
Résidant à Troyes (Aude)  
Profession : domestique  
Fils de **DUPONT** Adonis, Emile, François et de **TURPIN** Daïda, Philotée,  
Domiciliés à Basly et Troyes (Aude)  
Marié avec **MICHEL** Eugénie, Henriette à Dreux le 8 janvier 1910  
Rappelé le 4 août 1914  
Passé le 7 décembre au 224<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie  
Détaché le 13 décembre 1915 aux établissements Schneider au Creusot  
Passé le 17 juillet 1917 au 29<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie  
2<sup>ème</sup> classe  
Décédé le 14 avril 1922 de tuberculose pulmonaire à Troyes (Aude)  
Campagne contre l'Allemagne du 4 août 1914 au 13 décembre 1915  
Age : 37 ans



## ILS SONT NÉS À BASLY ET ILS ONT COMBATU DURANT LA GUERRE 14 18

**BASLEY** Eugène, Adrien, Raymond

Né le 10 avril 1892 à Basly

Résidant à Reviers

Profession : cultivateur

Fils de **BASLEY** Octave, Gustave, Henri et de **MARIE** Augustine, Marie  
Domiciliés à Reviers

Incorporé le 9 octobre 1913 au 166<sup>ème</sup> Régiment d'infanterie et passé  
au 152<sup>ème</sup> Régiment d'infanterie le 31 décembre 1915

1<sup>ère</sup> classe le 18 décembre 1915

Tué au combat le 2 septembre 1916 dans secteur nord de la Somme  
par un obus.

Croix de guerre

Campagne contre l'Allemagne du 2 août 1914 au 2 septembre 1916

Inscrit sur le monument aux morts de Reviers (Calvados)

Age : 24 ans

**CAHAGNE** Charles, Jean-Baptiste

Né le 19 août 1881 à Basly

Résidant à Douvres

Profession : domestique agricole

Fils de **CAHAGNE** Maxence, Marie, Héloïse

Domiciliée à Douvres

Marié avec **COSNEAU** Marie, Désirée le 12 octobre 1912 à Luc Sur Mer  
Domiciliée à Douvres

Rappelé le 19 août 1914 au 36<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie

Disparu le 13 septembre 1914 à Courcy (Marne)

Campagne contre l'Allemagne du 19 août 1914 au 13 septembre 1914

Inscrit sur le monument aux morts de Luc-Sur-Mer

Age : 33 ans

**GROULT** Edouard, Arthur

Né le 15 août 1888 à Basly

Résidant à Graye-Sur-Mer

Profession : Jardinier

Fils de **GROULT** Paul, Ernest et de **PARKER** Emma, Sara

Domiciliés à Graye-Sur-Mer

Décédé le 22 août 1914 à Charleroi (Belgique)

Campagne contre l'Allemagne du 3 août 1914 au 22 août 1914

Inscrit sur le monument aux morts de Graye-Sur-Mer

Age : 26 ans

**AUBERT** Auguste, Joseph, Georges

Né le 29 février 1896 à Basly

Résidant à Basly

Profession : Jardinier

Fils de **AUBERT** Henri, Auguste, Albert et de **MARIE** Alphonsine, Octavie,  
Domiciliés à Basly

Marié avec **FOUCU** Odette, Jeanne, Augustine le 28 avril 1923 à Maltot

Blessé à Montreuil La fossé le 22 avril 1917 par balle au cou et à  
l'avant bras

Campagne contre l'Allemagne du 11 avril 1915 au 22 septembre 1919

Se retire à Basly

Décédé le 8 septembre 1976 à Basly

**AUBREE** Georges, Auguste, Théodore

Né le 18 novembre 1894 à Basly

Résidant à Basly (Calvados)

Profession : Cultivateur

Fils de **AUBREE** Charles, Louis, Alexandre et de **LACOUR** Louise, Emilie  
Domiciliés à Basly

Marié avec **THOURY** Madelaine, Louise, Eugénie

Fait prisonnier le 4 septembre 1918 à Bucy le Long (Aisne)

Interné en Allemagne rapatrié le 10 octobre 1918

Croix de guerre étoile d'argent

Campagne contre l'Allemagne du 4 septembre 1914 au 5 août 1919

Se retire à Basly

Décédé le 12 janvier 1966 à Basly

**BILHEUX** Arsène, Désiré, Jean-Baptiste

Né le 21 février 1875 à Basly

Résidant à Basly

Profession : élève ecclésiastique

Fils de **BILHEUX** Ernest, Achille, Léon et de **MARIE** Léontine, Adélaïde  
Domiciliés à Basly

Campagne contre l'Allemagne du 13 juin 1914 au 30 janvier 1919

**BILHEUX** Cyprien, Alphonse, Raoul

Né le 23 février 1889 à Basly

Résidant à Basly

Profession : maréchal ferrant

Fils de **BILHEUX** Ernest, Achille, Léon et de **MARIE** Léontine, Adélaïde  
Domiciliés à Basly

Marié avec **MERLOTTE** Renée, Juliette, Jeanne le 16 mars 1918 à

Bretteville l'orgueilleuse

Gazé le 20 septembre 1918 à Chimy

Campagne contre l'Allemagne du 3 août 1914 au 20 septembre 1919

Se retire à Bretteville l'orgueilleuse

Décédé le 5 décembre 1949 à Caen

**BILHEUX** Théophile, Joseph, Alphonse

Né le 7 août 1881 à Basly

Résidant à Basly

Profession : comptable

Fils de **BILHEUX** Ernest, Achille, Léon et de **MARIE** Léontine, Adélaïde  
Domiciliés à Basly

Marié avec **FROCOURT** Germaine, Victorine le 26 mai 1908 à Lisieux

Campagne contre l'Allemagne du 12 août 1914 au 29 février 1916

Décédé le 26 octobre 1931 à Caen

**BLANLOT** Alexandre, Joseph

Né le 25 juin 1873 à Basly

Résidant à Basly

Profession : Domestique

Fils de **BLANLOT** Jules, Aldrice et de **VOISIN** Clémence, Elisabeth, Désirée  
Domiciliés à Basly

Marié avec **BRODIN** Marie, Albertine le 18 mai 1920 à Basly

Campagne contre l'Allemagne du 16 août 1914 au 9 janvier 1919

Se retire à Basly

Décédé le 24 janvier 1946 à Basly

**CAHAGNE** Arthur, Joseph, Emile

Né le 30 novembre 1872 à Basly

Résidant à Basly

Profession : Entrepreneur de maçonnerie

Fils de **CAHAGNE** Edmond, Ernest et de **LAPERRELLE** Angéline,  
Domiciliés à Basly

Marié avec **BOITARD** Marie, Félicie, Louise le 5 octobre 1898 à Thaon

Campagne contre l'Allemagne du 1 novembre 1914 au 11 août 1915

et du 3 janvier 1916 au 31 décembre 1919

Se retire à Basly

Décédé le 5 octobre 1922 à Basly

**CAHAGNE** Emile, Edouard, Joseph

Né le 18 juillet 1898 à Basly

Résidant à Basly

Profession : Maçon

Fils de **CAHAGNE** Arthur, Joseph et de **BOITARD** Marie, Félicie, Louise  
Domiciliés à Basly

Marié avec **BLIN** Madeleine, Maire, Emilienne le 30 avril 1921 à Thaon

Campagne contre l'Allemagne du 7 mars 1917 au 28 octobre 1919

Se retire à Basly

Décédé le 11 avril 1943 à Basly

**CAHAGNE** François, Honoré

Né le 16 novembre 1886 à Basly

Résidant à Douvres

Profession : Domestique

Fils de **CAHAGNE** Maxence, Marie, Héloïse

Domiciliée à Douvres

Campagne contre l'Allemagne du 4 août 1914 au 28 juillet 1917

Blessé le 17 août 1916 à Bois Bolante (Meuse)

Décédé le 9 avril 1959 à Villiers-le-Sec

**CAHAGNE** Joseph, Achille, Arthur

Né le 24 février 1884 à Basly

Résidant à Douvres

Profession : Domestique

Fils de **CAHAGNE** Maxence, Marie, Héloïse

Domiciliée à Douvres

Campagne contre l'Allemagne du 20 septembre 1915 au 10 mars 1919

Nommé caporale le 28 novembre 1917

Décédé le 20 janvier 1920 à Courseulles-sur-Mer

**CAILLET** Théophile, Adolphe

Né le 12 avril 1896 à Basly

Résidant à Basly

Profession : agriculteur

Fils de **CAILLET** Guillaume, Augustin et de **MARIE** Ernestine, Adélaïde

Domiciliés à Basly

Marié avec **QUEUDEVILLE** Eugénie, Marie le 6 novembre 1920 à Reviers

Campagne contre l'Allemagne du 11 avril 1915 au 13 mars 1919

Se retire à Basly

Décédé le 25 mars 1961 à Basly

**CATHERINE** Gaston, Ernest, Désiré

Né le 4 juillet 1881 à Basly

Résidant à Basly

Profession : Cultivateur

Fils de **CATHERINE** Georges, Alexandre et de **AUBEE** Maria, Joséphine

Domiciliés à Basly

Marié avec **MAUGER** Juliette, Clémentine le 6 février 1928 à Basly

Rappelé le 12 août 1914 au 36<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie

Brancardier, très grièvement blessé le 22 mai 1916 en se portant

courageusement au secours de soldat resté sur le terrain violemment

battu par les feux de l'ennemie amputation de la cuisse droite 1/3.

Médaille militaire, Croix de guerre.

Campagne contre l'Allemagne du 12 août 1914 au 15 décembre 1918

Décédé le 26 octobre 1955 à Douvres

**DEVAUX** Charles, Pierre, Joseph, Marie

Né le 2 mai 1879 à Basly

Résidant à Basly

Profession : Cultivateur

Fils de **DEVAUX** Prosper, Léopold et de **BROUSO** Emma, Aristide

Domiciliés à Basly

Marié avec **DUMONT** Berthe, Marie, Sidonie le 3 avril 1905 à Barenville

Blessé, Citation, Croix de guerre

Campagne contre l'Allemagne du 3 août 1914 au 5 février 1919

Se retire à Vieux Fumé

Décédé le 9 septembre 1949 à Caen

**DEVAUX** Pierre, Stanislas, Marie, Joseph

Né le 28 mai 1886 à Basly

Résidant à Basly

Profession : Cultivateur

Fils de **DEVAUX** Prosper, Léopold et de **BOURSO** Emma, Aristide

Domiciliés à Basly

Nommé caporal le 23 janvier 1919

Campagne contre l'Allemagne du 18 mai 1917 au 11 février 1919

Se retire à Secqueville-En-Bessin

Décédé le 8 novembre 1932 à Conflens (Charente)

**DUPONT** Joseph, Louis

Né le 31 octobre 1881 à Basly

Résidant à Basly

Profession : Charbonnier

Fils de **DUPONT** Victor, Delphin de **LE BARON**, Marie, Alexandrine

Domiciliés à Basly

Marié avec **LAURENT** Louise, Sidonie le 23 octobre 1907 à Paris

Blessé au pied droit par balle

Renvoyé dans ses foyers le 1<sup>er</sup> avril 1916

Campagne contre l'Allemagne du 19 janvier 1915 au 31 mars 1916

Se retire à Paris

Décédé le 12 mai 1964 à Vignats

**DUPONT** Léon, Alcide, Joseph

Né le 21 juillet 1876 à Basly

Résidant à Basly

Profession : Domestique

Fils de **DUPONT** Victor, Delphin et de **LE BARON** Marie, Alexandrine

Domiciliés à Basly

Marié avec **LEHERICY** Louise, Marie, Angéline le 7 septembre 1901

à Colomby-Sur-Thaon

Campagne contre l'Allemagne du 14 novembre 1914 au 3 janvier 1919

Décédé le 20 mai 1957 à Mondeville

**EURY** Alfred, Albert, Désiré

Né le 8 mai 1873 à Basly

Résidant à Bretteville-Sur-Odon

Profession : Cultivateur

Fils de **EURY** Albert, Armand et de **AUBREE** Victorine, Désirée

Domiciliés à Bretteville sur Odon

Marié avec **HIMARD** Eugénie, Augustine le 1<sup>er</sup> octobre 1898 à Caen

Campagne contre l'Allemagne du 31 août 1914 au 11 mai 1915

Se retire à Blainville-Sur-Orne

**FAUVEL** Gabriel, Albert, Hyacinthe, Henri

Né le 2 août 1889 à Basly

Résidant à Basly

Profession : Ouvrier agricole

Fils de **FAUVEL** Hyacinthe, Jules et de **LEMARCHAND** Mathilde, Fernande

Domiciliés à Basly

Marié avec **PIERRE** Thérèse, Albertine, Désirée le 28 novembre 1916

à Douvres

Campagne contre l'Allemagne du 3 août 1914 au 1<sup>er</sup> août 1919

Se retire à Douvres

Décédé le 29 janvier 1960 à Douvres

**GEFFROY** Adolphe, Arthur, Gustave

Né le 9 septembre 1880 à Basly

Résidant à Colomby-Sur-Thoan

Profession : Cultivateur

Fils de **GEFFROY** Désire, Léon et de **LEGRAS** Louise, Marie, Angélique

Domiciliés à Colomby-Sur-Thoan

Marié avec **VARY** Pauline, Emilie le 23 avril 1903 à Paris

Campagne contre l'Allemagne du 3 août 1914 au 28 janvier 1919

Se retire à Paris

Décédé le 23 novembre 1961 à Clinchamps-Sur-Orne

**GEFFROY** Firmin, Joseph, Adolphe

Né le 17 octobre 1889 à Basly

Résidant à Basly

Profession : Ouvrier agricole

Fils de **GEFFROY** Alcide, Louis et de **LEPERRIER** Ernestine, Eugénie

Domiciliés à Basly

Croix de guerre étoile de bronze

Campagne contre l'Allemagne du 3 août 1914 au 3 août 1919

Se retire à Basly puis Villons-Les-Buissons



**GÉHAN** Nestor, Aime, Firmin  
Né le 25 septembre 1878 à Basly  
Résidant à Basly  
Profession : Domestique  
Fils de **GÉHAN** Emile, Alive et de **LECOUTOIS** Louise, Léonie, Théolinde  
Domiciliés à Basly  
Marié avec **LE PLEY** Louise, Albertine, Gabrielle le 15 juin 1909 à Thaon  
Campagne contre l'Allemagne du 26 juin 1915 au 2 janvier 1919  
Se retire à Basly  
Décédé le 15 juillet 1949 à Basly

**GOULET** Adolphe, Léon  
Né le 1 juillet 1898 à Basly  
Résidant à Langrune-Sur-Mer  
Profession : Peintre en bâtiments  
Fils de **GOULET** Charles, Désiré et de **BEAUMEL** Marie, Mésida  
Domiciliés à Langrune-Sur-Mer  
Campagne contre l'Allemagne du 16 avril 1917 au 23 octobre 1919  
Se retire à Luc-Sur-Mer  
Décédé le 29 mai 1981 à Luc-Sur-Mer

**GOULET** Auguste, Adolphe  
Né le 20 janvier 1894 à Basly  
Résidant à Langrune-Sur-Mer  
Profession : Maçon  
Fils de **GOULET** Charles, Désiré et de **BEAUMEL** Marie, Mésida  
Domiciliés à Langrune-Sur-Mer  
Marié avec **GESLIN** Germaine le 10 janvier 1920 à Flers (Orne)  
Campagne contre l'Allemagne du 23 novembre 1914 au 17 septembre 1919  
Se retire à Alençon (Orne)  
Décédé le 15 novembre 1952 à Flers de l'Orne (Orne)

**GUÉRIN** Joseph, Alexis, Paul  
Né le 21 mai 1880 à Basly  
Résidant à Basly  
Profession : Ouvrier agricole  
Fils de **GUÉRIN** Adolphe, Gustave et de **BEAUMEL** Eventine, Léontine  
Domiciliés à Basly  
Marié avec **POTIER** Marie, Henriette, Irma le 18 juillet 1903 à Basly  
Blessé au pied et la fesse gauche par balle  
Campagne contre l'Allemagne du 11 août 1914 au 22 juin 1917  
Se retire à Plumetot  
Décédé le 19 janvier 1959 à Cresserons

**GUÉRIN** Richard, Adrien, Léon  
Né le 22 mars 1883 à Basly  
Résidant à Basly  
Profession : Ouvrier agricole  
Fils de **GUÉRIN** Adolphe, Gustave et de **BEAUMEL** Eventine, Léontine  
Domiciliés à Basly  
Marié avec **BRIAND** Louise, Ernestine, Eugénie le 30 mai 1908 à Basly  
Fait prisonnier le 1 juin 1916 au bois de la Caillette Verdun interné à Res-Lay rapatrié le 09 décembre 1918  
Campagne contre l'Allemagne du 12 août 1914 au 21 mars 1919  
Se retire à Paris  
Décédé le 19 février 1928 à Paris

**LAPERRELLE** François, Honoré, Gaston  
Né le 4 juin 1889 à Basly  
Résidant à Basly  
Profession : Ouvrier agricole  
Fils de **LAPERRELLE** Achile, Léon et de **CAHAGNE** Marie, Hyacinthe,  
Domiciliés à Basly  
Marié avec **PAIN** Aimée, Renée le 16 avril 1913 à Basly  
Blessé amputation de la 3ème phalange  
Croix de guerre étoile de bronze  
Campagne contre l'Allemagne du 3 août 1914 au 21 juillet 1919  
Se retire à Basly  
Décédé le 24 avril 1957 à Basly

**LECOURTOIS** Henri, Aristide, Alexandre  
Né le 5 octobre 1878 à Basly  
Résidant à Caen  
Profession : Plombier  
Fils de **LECOURTOIS** Alside, Marie et de **LEPAULMIER** Nelly, Emilia  
Domiciliés à Caen  
Campagne contre l'Allemagne du 16 décembre 1914 au 6 février 1919  
Se retire à Caen  
Décédé le 22 novembre 1922

**LECOUVREUR** Léon, Théodore, Auguste  
Né le 17 février 1874 à Basly  
Résidant à Arromanches  
Profession : Cultivateur  
Fils de **LECOUVREUR** Léon, Ernest et de **TOURMENTE** Irma, Marie  
Domiciliés à Arromanches  
Campagne contre l'Allemagne du 1<sup>er</sup> septembre 1914 au 6 janvier 1919  
Se retire à Ryes  
Décédé le 5 juillet 1949 à Ryes

**LEFEVRE** Georges, Gaston, Célestin  
Né le 6 janvier 1885 à Basly  
Résidant à Caen  
Profession : Ajusteur  
Fils de **LEFEVRE** Octave, Emile et de **AUBREE** Louise, Marie, Emilia  
Domiciliés à Caen  
Campagne contre l'Allemagne du 3 août 1914 au 6 avril 1919  
Se retire à Bernières-Sur-Mer  
Décédé le 8 avril 1925 à Bernières-Sur-Mer

**LEGRAS** Gustave, François, Edmond  
Né le 13 mars 1874 à Basly  
Résidant à Basly  
Profession : Domestique  
Fils de **LEGRAS** Alexis, Théophile et de **BLANLOT** Marie, Désirée  
Domiciliés à Basly  
Marié avec **LE SOUEF** Amélie, Marie le 21 septembre 1897 à Basly  
Campagne contre l'Allemagne du 18 décembre 1914 au 21 août 1917  
et du 25 novembre 1917 au 19 février 1919  
Se retire à Bellengreville  
Décédé le 14 octobre 1951 à Bellengreville

**LEGRAS** Jules, Joseph, Alexis  
Né le 17 octobre 1880 à Basly  
Résidant à Basly  
Profession : Chef de Gare  
Fils de **LEGRAS** Alexis, Théophile et de **BLANLOT** Marie, Désirée  
Domiciliés à Basly  
Marié avec **BRICOURT** Joséphine le 16 avril 1904 à Paris  
Campagne contre l'Allemagne du 1<sup>er</sup> novembre 1918 au 8 juillet 1919  
Se retire à Paris  
Décédé le 29 novembre 1959 à Paris

**LEQUESNE** Paul, Joseph  
Né le 1<sup>er</sup> mai 1888 à Basly  
Résidant à Basly  
Profession : Domestique agricole  
Fils de **LEQUESNE** Paul, Emile et de **VOISIN** Louise, Monique  
Domiciliés à Basly  
Marié avec **AUBREE** Marie, Amandine, Joséphine le 20 avril 1920 à Basly  
Rappelé le 4 août 1914  
Croix de guerre et étoile de vermeil  
Campagne contre l'Allemagne du 4 août 1914 au 26 août 1914  
et du 27 mars 1917 au 12 août 1918  
Se retire à Basly  
Décédé le 19 février 1959 à Fontaine-Henry

**MAILLARD** Pierre, Noël, Rodolphe  
Né le 5 janvier 1883 à Basly  
Résidant au Manoir (canton de Ryes)  
Profession : Cultivateur  
Fils de **MAILLARD** Adrien, Noël, Auguste et de **JEANNE** Marie, Eugénie  
Domiciliés à Russy  
Campagne contre l'Allemagne du 3 août 1914 au 21 février 1919  
Se retire à Carpiquet

**MARIE** Ernest, Jean-Baptiste, Georges  
Né le 26 janvier 1884 à Basly  
Résidant à Basly  
Profession : Ouvrier agricole  
Fils de **MARIE** Désiré, Paul et de **LECOURTOIS** Marie-Louise, Alphonsine  
Domiciliés à Basly  
Marié avec **CAILLET** Marie, Andrée, Hélène le 16 mai 1921 à Basly  
Nommé Caporal le 3 octobre 1918  
Campagne contre l'Allemagne du 9 janvier 1915 au 13 mars 1919  
Se retire à Basly

**MARIE** Joseph, Aimable, Louis  
Né le 20 février 1897 à Basly  
Résidant à Basly  
Profession : Cultivateur  
Fils de **MARIE** Désiré, Paul et de **LECOUTOIS** Marie, Louise, Alphonsine  
Domiciliés à Basly  
Marié avec **PAUL** Suzanne, Marie, Désirée le 14 mars 1921  
à Beny-Sur-Mer  
Croix de guerre  
Campagne contre l'Allemagne du 10 janvier 1916 au 1<sup>er</sup> août 1919  
Se retire à Basly  
Décédé le 10 août 1967 à Beny-Sur-Mer

**MARIE** Jules, Honoré, Frédéric  
Né le 6 mai 1881 à Basly  
Résidant à Basly  
Profession : Cantonnier  
Fils de **MARIE** Alexandre, Prudent et de **DUPONT** Joséphine, Louise  
Domiciliés à Basly  
Marié avec **MOREL** Berthe, Alexandrine, Germaine le 14 novembre 1918  
à Brouay  
Tombé aux mains de l'ennemi à Brimont le 17 septembre 1914 interné  
à Merseburg, rapatrié d'Allemagne le 8 juillet 1918  
Campagne contre l'Allemagne du 10 avril 1914 au 10 mars 1919  
Se retire à Crouay  
Décédé le 21 mars 1928 à Brouay

**PAIN** Antonné, Désiré, Adolphe, Emile  
Né le 15 février 1879 à Basly  
Résidant à Basly  
Profession : Cordonnier  
Fils de **PAIN** Albert, Auguste et de **VOIDIE** Albertine, Adolphine, Désirée  
Domiciliés à Basly  
Marié avec **MARIE** Alphonsine, Thérèse, Marie le 16 avril 1904 à Basly  
Campagne contre l'Allemagne du 16 août 1914 au 11 mars 1919  
Se retire à Douvres

**PORET** Ernest, Alphonse, Auguste  
Né le 21 mars 1876 à Basly  
Résidant à Basly  
Profession : Cultivateur  
Fils de **PORET** Charles, Louis et de **LEPAULMIER** Laurentia, Anaise  
Domiciliés à Basly  
Marié avec Catherine Delphine  
Campagne contre l'Allemagne du 30 septembre 1914  
au 9 décembre 1917  
Se retire à Basly  
Décédé le 1 juillet 1937 à Basly

**PRIE** Eugène, Léon, Jules  
Né le 21 juillet 1881 à Basly  
Résidant à Basly  
Profession : Domestique  
Fils de **PRIE** Jean-Pierre, Désiré  
et de **BEAUMEL** Léontine, Rosaline, Ambroisine  
Domiciliés à Basly  
Campagne contre l'Allemagne du 10 avril 1915 au 26 février 1916  
Se retire à Douvres

**PRIE** Paul, Albert, Pierre  
Né le 23 avril 1874 à Basly  
Résidant à Basly  
Profession : Employé de commerce  
Fils de **PRIE** Jean-Pierre, Désiré et de **BEAUMEL** Léontine, Rosaline,  
Domiciliés à Basly  
Mairé avec **COUDERT** Claudine, Léonie le 27 octobre 1898 à Paris  
Nommé Adjudant le 21 novembre 1914  
Nommé Sous Lieutenant le 9 janvier 1916  
Campagne contre l'Allemagne du 4 août 1914 au 23 octobre 1919  
Se retire à Vire  
Décédé le 28 mars 1954 à Cormolain

**RUELLE** Maurice, Joseph, Marie  
Né le 22 décembre 1898 à Basly  
Résidant à Thaon  
Profession : Cultivateur  
Fils de **RUELLE** Paul, Joseph et de **MARIE** Berthe, Louise, Léonie  
Domiciliés à Thaon  
Marié avec **LESAGE** Marie, Jeanne, Albertine le 19 mars 1921 à Banville  
Campagne contre l'Allemagne du 1<sup>er</sup> mars 1917 au 23 octobre 1919  
Se retire à Banville  
Décédé le 1<sup>er</sup> avril 1927 à Banville

**VENGEON** Charles, Ernest  
Né le 26 décembre 1890 à Basly  
Résidant à Basly  
Profession : Cultivateur  
Fils de **VENGEON** Louis, Jean- Baptiste et de **PELPEL** Charlotte, Marie  
Domiciliés à Basly  
Campagne contre l'Allemagne du 2 août 1914 au 14 mars 1919  
Se retire à Basly  
Décédé le 28 août 1959 à Caen

**VOISIN** Louis, Henry  
Né le 28 juin 1871 à Basly  
Résidant à Basly  
Profession : Domestique  
Fils de **VOISIN** Maurice et de **PERONNE** Louise, Clémence  
Domiciliés à Basly  
Marié avec **SANCELLE** Maria, Louise le 24 octobre 1901 à Guéron  
Campagne contre l'Allemagne du 1<sup>er</sup> août 1914 au 3 septembre 1914  
et du 26 janvier 1915 au 25 février 1915 et du 19 mars 1915 au  
10 septembre 1917  
Se retire à Guéron  
Décédé le 29 août 1948 à Guéron

*Extrait des archives du calvados et de Paris  
Michel Legrand*





# Le comité des fêtes Basly mouv' vous souhaite une bonne année 2019



2018 fut, comme les années précédentes, riche de moments forts avec pour ambition la convivialité.

En compléments de ces manifestations, nous avons eu tout au long de l'année le plaisir de vous proposer des activités culturelles, créatives ou sportives diversifiées au travers des nombreux ateliers mis en place : arts plastiques, informatique, cartonnage, et plus récemment Yogalates et Pilates.

Venez participer à ces activités, accessibles de Septembre à Juin, par simple adhésion (20€ annuel par foyer).  
Contactez nous sur : [baslymouv@hotmail.com](mailto:baslymouv@hotmail.com), 06.88.38.29.14, page Facebook Comité des fêtes-Basly Mouv'.

« Ensemble dynamisons notre commune » reste notre ambition. Nous comptons sur votre participation à nos activités et manifestations tout au long de cette année 2019.

Vous renouvelant nos meilleurs vœux.

L'équipe de Basly Mouv'

## GALETTE DES ROIS : 21 Janvier 2018



## FETE DE LA MUSIQUE : 21 Juin 2018



## SOIREE BEAUJOLAIS : 15 Novembre 2018



## MARCHE DE NOEL : 24 et 25 Novembre 2018



## TELETHON : Du 7 au 9 Décembre 2018



**2.080 € !**

C'est la somme récoltée au profit du Téléthon via le lâcher de ballons à l'école maternelle, le défi course, l'initiation au pilates, les soirées musicales et gustatives (repas jambalaya), les activités enfants et « bien être », le tournoi de tarot, la nuit jeux vidéo ou encore la vente de créations artisanales, gâteaux, crêpes et boissons.

Nous remercions les bénévoles, nos partenaires, et surtout toutes celles et ceux qui sont venus participer à une ou plusieurs des activités, faisant de ce Téléthon 2018 un succès.



## Site archéologique de Basly « La Campagne » Les occupations néolithiques

### Le site archéologique

Situé au nord-ouest de Caen, dans un méandre de la Mue et à proximité de la vieille église de Thaon, le site archéologique de Basly a été découvert par Guy San Juan et des équipes d'archéologues bénévoles en 1993. Depuis, le site est fouillé lors de campagnes d'environ un mois chaque été par des groupes d'une vingtaine de personnes. Chaque espace fouillé est ensuite rendu à son usage précédent (culture, herbage, bois...).



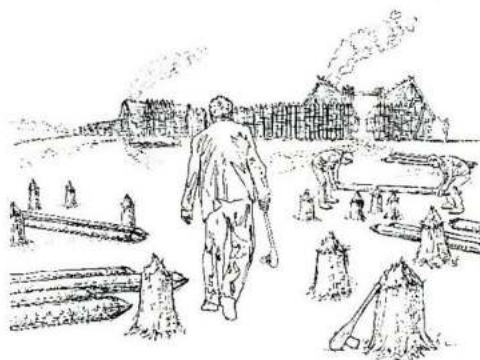
L'éperon de « La Campagne » au cœur d'un méandre de la Mue  
(photo : équipe de fouilles de Basly)

La première occupation organisée de ce site date du Néolithique moyen (vers 4500 avant J.-C.) ; il s'agit d'une sépulture individuelle. En effet, les archéologues ont trouvé la tombe d'un homme avec un carquois de flèches, un briquet, quelques objets en silex ainsi qu'un collier de perles en os. D'autres tombes, dont deux correspondant à des tombes collectives monumentales presque totalement détruites, ont été fouillées et indiquent que, de 4500 à 3600 avant J.-C., l'éperon de « La Campagne » a été un lieu de dépôt des défunts.



Sépulture individuelle du Néolithique moyen – vers 4500 avant J.-C.  
(photo : équipe de fouilles de Basly)

Vers 3300 avant J.-C., une enceinte entourée d'une palissade en bois d'environ 2 hectares est construite au Néolithique récent. Vers 3000 avant J.-C., une palissade plus complexe de pieux en troncs de chêne, chemin de ronde et lieux de stockage remplace la première fortification. Trois entrées encadrées par des bâtiments permettaient de s'assurer de la circulation des hommes. L'objectif était très probablement de contrôler l'un des passages de la vallée de la Mue entre le plateau et la vallée.



Évocation du site au Néolithique final – vers 3000 avant J.-C.  
(dessin : ©Olivier Riffaud)

Ce système défensif élaboré a fait l'objet d'au moins une attaque dont témoignent les 76 pointes de flèche retrouvées dans les zones fouillées. Ces dernières sont plus ou moins altérées par le feu. La palissade et les entrées portent également les stigmates d'un incendie généralisé de la fortification. Il y a sans doute à « La Campagne » les traces d'un des premiers conflits violents entre communautés paysannes du Nord de la France, aux alentours de 2500 avant J.-C. Vu l'intérêt environnemental et patrimonial du site de « La Campagne », un objectif envisageable serait de l'intégrer à un parcours patrimonial et environnemental permettant, lors d'une boucle dans le méandre de la Mue de découvrir différents modes d'utilisation des lieux depuis les premiers agriculteurs jusqu'à aujourd'hui.

► **La conférence : samedi 16 juin 2018, 18h-20h, salle de motricité de Basly**



Les archéologues Jean-Luc DRON et Nicolas FROMONT ont organisé une conférence gratuite dans le cadre des [Journées nationales de l'archéologie](#). Cet événement était destiné aux habitants de Cœur de Nacre et aux curieux qui souhaitent en savoir plus sur le site « La Campagne » de Basly et sur les objets découverts lors des fouilles.

► **Après-midi grand public : Samedi 4 août 2018 14h-19h**

Soucieux de faire partager leurs découvertes au plus grand nombre, les archéologues et les fouilleurs ouvrent le site archéologique au grand public le samedi 4 août de 14h à 19h. Durant cet après-midi convivial et ludique, petits et grands pourront mieux comprendre le quotidien et les coutumes de ces hommes et femmes qui vivaient au Néolithique.



► **14, 15 et 16 juin 2019**



La 10ème édition des journées nationales de l'archéologie (JNA) aura lieu les 14, 15 et 16 juin 2019. Réservez dès à présent vos dates dans vos agendas.



## Halloween



Depuis 4 ans, la municipalité organise une soirée Halloween le 31 octobre au soir. Parents et enfants déguisés se donnent rendez-vous à la salle Vauvert pour partager bonbons et gâteaux. Comme l'année précédente, des citrouilles sculptées par les enfants ont été exposées. Cette année, chaque enfant qui a apporté une citrouille sculptée est reparti avec un lot (offert par Carrefour Market de Courseulles).

## Noël des enfants



Comme chaque année, la municipalité est heureuse d'offrir aux enfants de la commune (de 1 an à 10 ans) un spectacle de Noël et un livre ainsi qu'un goûter. Cette année, le Noël de Basly a eu lieu le samedi 15 décembre 2018 et 2 spectacles ont été assurés par « La Compagnie du Coquelicot » à 14H et 15h30 pour permettre d'accueillir la centaine d'enfants de la commune.

Les enfants qui n'ont pas pu venir au Noël de Basly peuvent retirer leur livre à la bibliothèque municipale jusqu'à fin février 2019.

# Le Relais Assistante Maternelle Cœur de Nacre « Terre »

## Le relais accueille :

📖 **les parents** à la recherche d'un mode de garde et **les parents employeurs d'une assistante maternelle** et proposent :

- 🕒 une information générale sur les modes de garde,
- 🕒 des listes d'assistantes maternelles,
- 🕒 un soutien dans la fonction d'employeur,
- 🕒 une écoute liée à l'accueil de leur enfant.

📖 **les assistantes maternelles, les candidats à l'agrément, garde d'enfant à domicile** et proposent :

- 🕒 un soutien dans la fonction de salarié,
- 🕒 une écoute liée aux accueils,
- 🕒 de la documentation professionnelle,

Le relais organise pour les **enfants de 0 à 6 ans**, accompagnés de leurs parents, de leur assistante maternelle ou de leur garde d'enfant à domicile **des ateliers d'éveil** sur différentes communes.

Le relais met en place des séances « bébés barboteurs », des sorties, des temps autour des livres, des manifestations culturelles.....

*Le programme des ateliers est disponible au relais.*

Le relais favorise des **rencontres avec des professionnels** de l'enfance : soirées d'information, débats, conférences... destinées aux parents, aux assistantes maternelles et aux gardes d'enfant à domicile.

## Les lieux d'activités sont :

- 🕒 le **mardi et le jeudi à Douvres la Délivrande** (Espace Socioculturel Louise Jarry, voie des alliés, anciennement Ecole Maternelle Marie Curie, accès par la salle Léo Ferré) de 9h30 à 11h30
- 🕒 le **vendredi en alternance à Basly** (salle de l'ancienne cantine) de 9h45 à 11h30 et à **Cresserons** (salle de l'école) de 9h30 à 11h30

## Les permanences :

L'animatrice, **Lucie Crance**, vous accueille à Colomby-Anguerny pour le relais « Terre » sur rendez-vous :

- 🕒 Mardi et jeudi de 13h30 à 17h30
- 🕒 Mercredi de 13h15 à 16h15
- 🕒 Vendredi de 13h30 à 15h

## Contacts :

Relais Assistant(e)s Maternel(le)s Cœur de Nacre  
2 rue du régiment de la Chaudière  
14914610 COLOMBY-ANGUERNY  
Tel : 02.31.26.85.52 // Port. : 06 58 67 23 03  
Mail : ram.coeurdenacre-terre@mfn-ssam.fr



# Le lin en Normandie



Le lin est une plante à fibres annuelle, sa culture demande globalement peu d'intrants. Le semis a lieu entre mi-mars et début avril. Il faut ensuite compter 15 à 20 jours pour la levée. La croissance du lin est rapide (maturité en 100 jours) et sa tige peut atteindre un mètre de hauteur. En juin, sa floraison (généralement bleue) peut durer jusqu'à 15 jours, mais chaque fleur a une durée de vie de quelques heures. Environ un mois après le début de la floraison, le lin est mûr, la récolte peut avoir lieu. Le lin est arraché mécaniquement (et non fauché) afin de conserver la longueur des tiges et donc des fibres. Il est laissé sur le sol, débute alors l'étape du rouissage. Si les conditions climatiques sont favorables, ce phénomène naturel permet, grâce à l'action de micro-organismes, de séparer les fibres de l'écorce et du bois. Le rouissage dure de 3 à 7 semaines, il est activé par les actions conjuguées de la rosée, de la pluie, du vent et du soleil. Le lin peut être retourné une à plusieurs fois pour faciliter le processus. Après rouissage, le lin est récolté, enroulé sous forme de balles rondes pour être ensuite teillé (action qui consiste à séparer mécaniquement les fibres textiles des parties ligneuses de la plante), peigné, filé et tissé. En raison de la brièveté de son cycle, le lin est une espèce sensible aux conditions de sol et de climat. Il faut attendre 6 à 7 ans entre deux cultures de lin sur la même terre. La culture du lin dépend fortement du milieu. Cette plante a besoin d'une terre riche, profonde et d'un climat tempéré et humide, conditions propices qu'elle retrouve en Normandie. Pour produire un lin de très bonne qualité, sa culture demande une parfaite maîtrise technique.

La Normandie représente 63 % de la production française de lin textile. La région a fourni, en 2016, 378 000 tonnes sur 54 750 ha.

## Le saviez-vous ?

Avec 100 kg de paille de lin, on obtient : 50 kg d'anas, 16 à 20 kg de lin teillé, 10 à 12 kg d'étoupes et 5 à 10 kg de graines, le reste se compose de poussières et d'impuretés.

Avec 1 ha de lin, on produit au total :

- Filière habillement : 800 chemises, 1 500 chemisiers, 500 jupes.
- Filière linge de maison : 100 draps, 100 nappes, 100 rideaux.
- Filière non tissé : 1 000 panneaux de portières automobiles. Anas : 300 m<sup>2</sup> de paillage écologique.
- Filière graine : 200 kg de tourteaux et paillettes (aliment du bétail) et 100 litres d'huiles de lin (peinture).



**Vous retrouvez l'intégralité des comptes-rendus  
des conseils municipaux sur le site de la commune :**

**[www.basly.fr](http://www.basly.fr)**

Ci-dessous, sont extrait uniquement les informations relatives aux ordres du jour (sont exclus la liste des présents et les questions diverses)

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 23 FEVRIER 2018**

**C.D.C CŒUR DE NACRE : RAPPORT DE LA CHAMBRE  
REGIONALE DES COMPTES**

M. le Maire informe le Conseil que par courrier en date du 24 novembre 2017, la Chambre régionale des comptes a adressé à la Communauté de communes Cœur de Nacre le rapport d'observations définitives relatif à la gestion de la collectivité pour les exercices 2011 et suivants.

En application des dispositions du code des juridictions financières (article L.243-6), ce document a été communiqué à l'organe délibérant et a donné lieu à un débat. Celui-ci a eu lieu le 19 décembre dernier.

Chaque Conseil municipal du territoire doit délibérer de la même façon.

Le contrôle a porté sur quatre thématiques principales :

- Les réponses aux recommandations formulées lors du contrôle précédent en 2011,
- Le fonctionnement et la gouvernance de l'intercommunalité,
- Les finances,
- Le centre aquatique dans le cadre d'une enquête nationale de la Cour des Comptes.

**SYNTHESE DU RAPPORT**

A sa création en 2002, la Communauté de communes Cœur de Nacre regroupait onze communes situées entre Caen et le littoral. Avec la fusion de deux d'entre elles, en janvier 2016, et l'arrivée de deux nouveaux membres, en janvier 2017, cette collectivité rassemble aujourd'hui douze communes, dont la population totale approche 25 000 habitants.

Les instances de gouvernance sont aujourd'hui bien établies.

Les compétences exercées par la Communauté de communes, qui se concentraient initialement sur la gestion des déchets ménagers, se sont étendues à la prise en charge des risques d'inondation et littoraux et à la gestion d'un centre aquatique, d'un office de tourisme intercommunal et d'une pépinière d'entreprises.

Pour accomplir ses nouvelles missions, les moyens de la Communauté ont été renforcés. Des progrès peuvent être constatés touchant le fonctionnement interne, la commande publique et, partiellement, l'accueil des gens du voyage. D'autres améliorations sont maintenant à rechercher, en particulier en matière de présentation des documents budgétaires et de fiabilité des comptes.

Des progrès dans ce domaine sont d'autant plus attendus que les nouvelles compétences prises en charge se sont traduites par des dépenses accrues, en fonctionnement comme en investissement, qui n'ont pas été compensées par des recettes supplémentaires équivalentes.

La Communauté de communes a pris conscience de la situation et engagé d'ores et déjà des mesures afin de retrouver une capacité d'autofinancement plus élevée dans les années à venir, avec la création d'une taxe de séjour intercommunale et de la

taxe pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations. Ces actions pourraient être utilement complétées par des mesures susceptibles d'améliorer sa capacité de prévision financière et de programmation pluriannuelle des équipements.

L'équipement phare de Cœur de Nacre est son centre aquatique qui, depuis son ouverture en avril 2012, rencontre un succès auprès du public avec une fréquentation annuelle moyenne qui dépasse 193 000 entrées, à la faveur d'une offre diversifiée, allant de l'apprentissage de la natation dans un cadre scolaire à la pratique sportive, en passant par la détente et le loisir pour une clientèle familiale et touristique.

Le maintien d'un haut niveau de fréquentation demeure indispensable pour assurer l'équilibre économique de l'exploitation du centre, dont la gestion est confiée à un opérateur privé dans le cadre de deux délégations de service public qui couvrent successivement les périodes 2012 à 2016, puis 2017 à 2021. Si les résultats financiers du délégataire ont dépassé les prévisions, grâce à un public plus nombreux que celui initialement estimé, la collectivité assume également un financement très conséquent qui représente 360 000 euros par an, en moyenne.

**PRINCIPALES RECOMMANDATIONS**

1. Modifier les délibérations relatives aux amortissements pour adapter les durées retenues et couvrir les frais d'études, ainsi que les subventions d'investissement reçues.
2. Revoir les pratiques en matière de provisionnement pour limiter leur périmètre aux risques et charges probables.
3. Réaliser, pour tout futur projet important, une étude de son impact budgétaire en fonctionnement, afin de s'assurer de sa soutenabilité financière.
4. Mettre en place un plan pluriannuel des investissements détaillé pour évaluer avec précision les besoins en matière de financement à moyen terme.
5. Revoir les clauses de la concession d'exploitation du centre aquatique relatives à la compensation versée au délégataire, de façon à définir chaque contrainte de service public, à en chiffrer l'impact et à établir, de façon transparente et vérifiable, les modalités de calcul de cette compensation.

**OBLIGATIONS DE FAIRE**

1. Adapter les statuts de la Communauté de communes pour tenir compte du nouveau champ des compétences obligatoires.
2. Mettre en place des inventaires physique et comptable précis pour disposer d'une vision exhaustive du patrimoine.
3. Enrichir le contenu du rapport joint au débat d'orientations budgétaires, conformément aux dispositions des articles L. 5211-36 et L. 2312-1 du code général des collectivités territoriales (CGCT).
4. Tenir une comptabilité des engagements de dépenses exhaustive, conformément aux dispositions des articles L.5211-36 et L. 2342-2 du CGCT.

Il est rappelé que le code des juridictions financières (article L.243-9) prévoit que « dans un délai d'un an à compter de la présentation du rapport d'observations définitives à l'assemblée délibérante, le président de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre présente, dans un rapport devant cette même assemblée, les actions qu'il a entreprises à la suite des observations de la chambre régionale des comptes. Ce rapport est communiqué à la chambre régionale des comptes, qui fait une synthèse annuelle des rapports qui lui sont



communiqués. Cette synthèse est présentée par le président de la chambre régionale des comptes devant la conférence territoriale de l'action publique. »

Après en avoir délibéré,

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**  
**A l'unanimité,**

**PREND ACTE** du rapport d'observations définitives de la Chambre régionale des comptes.

**INVITE** le Président de la CDC à conduire les actions exigées ou recommandées dans le présent rapport.

**- C.D.C CŒUR DE NACRE : INFORMATION SUITE A LA DEMANDE DU PREFET**

Suite au courrier de M. le Préfet en date du 8/11/2017 adressé à M. le Président de la Communauté de Communes « Cœur de NACRE », rappelant l'avis défavorable de la CDC au calendrier proposé (1<sup>er</sup> janvier 2019) pour la fusion avec Caen la Mer. Il rappelle que cette fusion devrait aboutir avant la prochaine réunion du schéma prévue dans le courant de l'année 2021. Lecture est faite de la réponse de M. JOUY en date du 22/12/2017 qui indique notamment que suite à la rencontre avec M. le Président de Caen la Mer, il a été décidé d'établir un calendrier de travail à compter de 2018 pour envisager de manière éclairée l'intérêt ou les freins d'une fusion entre les deux collectivités.

**PROJET DE TRAVAUX 2018**

- Mise en place du financement pour l'effacement des réseaux rue du Bac du Port pour un début de travaux juin/juillet
- Etude actualisée de l'éclairage public, mise aux normes des armoires avec les mêmes matériels et horloges pour une programmation uniformisée sur l'ensemble de la commune et la qualité de la luminosité de l'éclairage des lampadaires.
- L'accessibilité pour les PMR à l'église. Un chemin bétonné partira de la cour de la mairie jusqu'à la porte de la sacristie, cette réalisation sera faite par le personnel de la commune
- Mise aux normes de la porte des toilettes vestiaire du stade ainsi que la porte d'entrée de la salle du conseil. Concernant la mise en place d'une douche handicapée au vestiaire du stade nous prenons la décision de refuser cette installation.
- Modification de l'entrée principale de la bibliothèque, cette entrée s'effectuera dorénavant par la nouvelle porte d'entrée à l'arrière de la bibliothèque.
- Un devis va être demandé à un couvreur pour la réparation d'une fuite sur la toiture de l'église.
- Un devis va être demandé pour la réfection du ravalement du pignon de la mairie.
- Nous allons relancer le projet de la mise en sécurité de la place de la mairie pour le transport des scolaires.

Tous ces projets seront étudiés par la commission travaux

**RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE 2016 DU SIAEP (SYNDICAT EAU POTABLE)**

L'ensemble des conseillers ayant pris connaissance du rapport annuel du syndicat eau Potable 2016, aucun commentaire particulier n'a été émis sur ce dernier. Ce document est à la disposition du public en mairie.

**FERMETURE DEFINITIVE DU SIAEP ET TRANSFERT A RESEAU AU 1<sup>er</sup> JANVIER 2018**

Nous prenons acte de la fermeture définitive du S.I.A.E.P et du transfert à RESEAU.

**AVIS INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2018/2019**

Le maire rappelle que la commune de BASLY a versé en 2017 la somme de 138 370 € au SIVOS abc, pour la scolarité des 92 enfants de Basly.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité émet l'avis suivant pour la règle à appliquer en vue des inscriptions scolaires à venir (année scolaire 2018-2019) pour la maternelle de BASLY : inscription des enfants ayant 3 ans au plus tard le 31 mars de l'année suivant la rentrée.

Concernant l'inscription des enfants extérieurs au RPI, le Conseil Municipal souhaite qu'ils soient pris, uniquement sous condition de la participation financière de la commune de résidence.

Cet avis motivé sera transmis au SIVOS abc chargé de recueillir l'avis des différents conseils municipaux des communes du RPI puis de se prononcer définitivement sur une décision concertée et unilatérale sur l'ensemble du territoire du RPI, la règle devant être commune à tous.

**AVENANT A LA CONVENTION DE PARTENARIAT << PRESENCE VERTE >>**

Une convention avec l'Association PRESENCE VERTE a été signée en 2011, suivie d'un avenant en 2016. Le Conseil d'Administration de l'association a décidé de modifier les avantages préférentiels dont bénéficieront les nouveaux abonnés PRESENCE VERTE résidant dans la Commune à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018. Après lecture de l'avenant et le choix de rayer l'article (facultatif) sur l'aide de la Commune, le Conseil Municipal par 10 voix Pour et une abstention (Mme PLOUHINEC) autorise le MAIRE à signer l'Avenant.

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 20 FEVRIER 2018**

**DIAGNOSTIC ECLAIRAGE PUBLIC: LANCEMENT DU DOSSIER ET FINANCEMENT AUTORISATION DE SIGNATURE A MONSIEUR LE MAIRE**

Concernant le diagnostic de l'éclairage public de la commune pour évaluer la fiabilité, la pollution lumineuse et la performance énergétique de l'Eclairage public de la Commune dont le montant estimé s'élevait à la somme de 89 385€ HT avec une part communale estimée à 36 045 €, soit une aide du SDEC de 60 %.

Il s'avère nécessaire de changer 66 lampadaires. Le montant de cette prestation nous semble élevé, un rendez-vous sera demandé auprès du SDEC afin d'avoir des précisions sur le type de matériel et le prix des fournitures. Le dossier sera réexaminé lors d'un prochain conseil.

**CONCESSIONS FUNERAIRES : ENCAISSEMENT**

A la demande de la Trésorerie de Courseulles. Le Conseil Municipal doit décider de la destination du prix des concessions funéraires (à la commune, au CCAS, ou une partie à la commune et l'autre partie au CCAS)

Après discussion le Conseil Municipal décide à l'unanimité que le prix de la concession sera versé en intégralité au budget de la commune.

Pour mémoire la concession de 15 ans est à 100 €, celle de 30 ans est à 150 € et celle de 50 ans à 200 €.



### PANNEAUX DANGER ECOLE

Mme DEFER Directrice de l'école maternelle nous informe d'une demande de parents d'élèves pour la mise en place d'un panneau « attention école ». Le conseil municipal demande un courrier des parents afin de savoir exactement de qui émane cette réclamation.

### ADMISSION EN NON VALEUR

Le Maire expose au conseil la demande du Trésorier de OUISTREHAM pour l'admission en non-valeur d'une somme de 170 euros correspondant à des sommes dues par des administrés et non réglées (encarts publicitaires et tennis) entre 2010 et 2013. Considérant que ces montants sont inférieurs au seuil de poursuites. Le conseil municipal à l'unanimité décide d'admettre en non-valeur les sommes ci-après :

- Titre 92 - 2010 pour un montant de 30 €
  - Titre 62 - 2011 pour un montant de 50 €
  - Titre 94 - 2011 pour un montant de 30 €
  - Titre 89 - 2012 pour un montant de 30 €
  - Titre 41 - 2013 pour un montant de 30 €
- Soit au total 170 €.

Le Conseil s'étonne néanmoins de cette demande tardive.

### CONVENTION DE PRET A USAGE POUR LA CASSE AUTOMOBILE

Afin d'avoir un cadre juridique pour l'occupation de la parcelle de la commune, rue Talbot qui sert actuellement de casse automobile. Nous avons pris conseil auprès d'un service juridique, ce dernier nous informe que la seule possibilité compte tenu du contexte serait de mettre en place une convention de prêt à usage. Pour ce faire nous avons demandé au Notaire de Courseulles-sur-Mer d'établir ce document. Cette convention sera nominative et prendra fin à la cessation de M. HUET. Sera stipulé dans le texte, la nature, la durée d'occupation et le devenir des bâtiments.

### S.I.A.E.P PROLONGATION PROVISoire

Pour information lecture d'un courrier du 13/02/2018 concernant la prolongation de l'activité du S.I.A.E.P durant quelques mois afin de ne pas mettre le fonctionnement de Réseau en difficulté.

### URBANISME: CONTESTATION AU T.A (TRIBUNAL ADMINISTRATIF) - DEFENSE DE LA COMMUNE

Par lettre recommandée reçue le 08 février 2018, le Tribunal Administratif nous a fait part d'un dépôt de recours pour excès de pouvoir à l'encontre de la Commune pour le refus en date du 20 décembre 2017 d'un Certificat d'Urbanisme Opérationnel. Cette Requête a été déposée auprès du tribunal administratif de Caen le 05 février 2018. La Commune a un délai d'1 mois pour présenter son mémoire en défense.

Il vous est donc proposé :

- D'autoriser le Maire à ester en justice dans l'instance ci-dessus rappelée ;
- D'autoriser le Maire à choisir un avocat pour défendre la Commune dans cette instance, par le biais du service juridique JURIDICA.

Le Conseil municipal après avoir délibéré, autorise M. le Maire à ester en justice auprès du Tribunal Administratif de Caen, l'autorise à désigner un avocat pour défendre les intérêts de la Commune dans cette instance et de signer tous les documents afférents au dossier.

### CHEMIN DU GOULET : AMENAGEMENTS

Suite à la demande d'un riverain pour l'agrandissement du bateau à l'entrée du chemin du Goulet, nous allons vérifier le bornage et prendre contact avec un service juridique afin de savoir si l'on peut mettre en place une bordure bateau devant un terrain privé sans l'autorisation du propriétaire. Suite à la consultation, une étude de prix sera demandée ou pas pour l'élargissement.

Un nouveau panneau de « stationnement interdit » va être remis en place et un courrier sera adressé au riverain pour rappel de cette interdiction.

### EGLISE - TRAVAUX SUR TOITURE

Trois devis ont été reçus en mairie pour recherche de fuite et remise en état de la toiture de l'église et nettoyage des gouttières.

Entreprise VASNIER pour un montant de 610€

Entreprise LORIN pour un montant de 1015€

Entreprise PESNELLE pour un montant de 720€

A l'unanimité l'entreprise VASNIER a été retenue pour effectuer ces travaux.

### **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 05 AVRIL 2018**

#### COMPTE DE GESTION DU RECEVEUR

Le Conseil Municipal Vote à l'unanimité le compte de Gestion 2017 du Receveur, dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures du compte administratif 2017 de la Commune.

#### COMPTE ADMINISTRATIF 2017

Pour le vote du compte administratif 2017, le Maire M. Yves GAUQUELIN se retire.

Le Conseil municipal est présidé par M. LEGRAND Michel

#### Section de Fonctionnement

|          |                |            |
|----------|----------------|------------|
| DEPENSES | Réalisé        | 466 037.56 |
| RECETTES | Réalisé        | 486 457.19 |
|          | Excédent N-1 + | 180 589.93 |

Excédent de clôture **201 009.56**

#### Section d'Investissement

|          |              |             |
|----------|--------------|-------------|
| DEPENSES | Réalisé      | 22 917.34   |
| RECETTES | Réalisé      | 7 253.64    |
|          | Excédent N-1 | + 61 074.41 |

Excédent de clôture **45 410.71**

*Le Conseil Municipal approuve à 11 voix pour le Compte Administratif 2017.*

#### AFFECTATION DES RESULTATS 2017

Le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat de la section de Fonctionnement de l'exercice 2017, soit 201 009.56 € comme suit :

Fonctionnement :

- 002 -excédent antérieur reporté : 201 009.56 €

Accord à l'unanimité



### **VOTE DES TAUX DES 3 TAXES COMMUNALES**

Compte tenu de l'augmentation des charges incombant aux communes et les futurs projets notamment, l'achat d'un terrain pour un nouveau cimetière. Deux projections sont présentées application d'une augmentation de 2.5 % sur les taux ou 5%.

Après débat il est décidé une augmentation de 2.5 %.

Compte tenu des besoins pour équilibrer le Budget Primitif, le Conseil Municipal Vote à 10 voix pour et 1 contre (Mme GRENEU) les taux 2018 des 3 taxes tels qu'ils figurent sur l'Etat 1259, à savoir :

TAXE D'HABITATION.....10.70 %

TAXE FONCIERE (bâti)..... 24.54 %

TAXE FONCIERE (non bâti)..... 40.36%

### **BUDGET PRIMITIF 2018**

Le Conseil Municipal vote par 11 voix Pour, le Budget Primitif 2018 équilibré en recettes et dépenses à :

#### **Section d'INVESTISSEMENT**

Recettes 52 160.71 €

Dépenses 52 160.71 €

#### **Section de FONCTIONNEMENT**

Recettes 666 630.56 €

Dépenses 666 630.56 €

### **ADMISSION EN NON VALEUR COMPENSATION TP**

**En fait il s'agit d'une annulation de titre.**

Il a été réclamé à tort en 2014 une somme de 1070 € à la Communauté de communes « Cœur de Nacre » concernant l'attribution de compensation. Il convient donc d'annuler ce titre. Le Conseil Municipal à l'unanimité décide d'annuler ce titre et de prévoir les crédits au budget, au compte 673 pour 1070 €.

### **SUBVENTIONS**

Le Conseil vote l'attribution des subventions suivantes :

- collège Quintefeuille de Courseulles sur Mer = 50 € (à l'unanimité)
- US Thaon le Fresne Vallée de la Mue = 550 € (à l'unanimité)
- Comité JUNO = 150 € (à l'unanimité)
- association W.B.S = 250 € (à l'unanimité)
- Douvres Basket Cœur de Nacre = 100 € accordé 9 voix pour et 2 contre (Mme GRENEU – Mme RONCO)
- association Route Serge Saint –sculpteur = 50 € pour une adhésion communale (à l'unanimité)

La demande de subvention pour le centre BTP/CFA est refusée à l'unanimité

La demande de subvention pour la chambre des métiers est refusée à l'unanimité

La demande de subvention pour la Ligue Contre le Cancer est refusée à l'unanimité

La demande de subvention pour les Restaurants du Cœur est refusée à l'unanimité

La demande de subvention pour le Thaon des Loisirs est refusée à l'unanimité

La demande de subvention pour l'AFSEP est refusée à l'unanimité

La demande de subvention pour l'ADMR est refusée à l'unanimité

La demande de subvention pour APF est refusée à l'unanimité

La demande de subvention de la protection civile est refusée à l'unanimité

### **PROJET DE SECOND CIMETIERE COMMUNAL :**

#### **ACCORD DE PRINCIPE ET FAISABILITE**

M. le Maire nous explique la nécessité de réfléchir sur la création d'un second cimetière. Celui situé autour de l'église ne possède plus que quelques concessions de libre. L'achat d'un terrain d'environ 1 hectare situé derrière le lotissement du temple devient urgent. Après en avoir débattu le conseil donne son accord pour que M. le Maire :

- consulte les services des domaines pour une évaluation du terrain
- négocie auprès des propriétaires

### **MODIFICATION DU FINANCEMENT DES TRAVAUX**

#### **D'EFFACEMENT DES RESEAUX**

Le Conseil à l'unanimité donne son accord pour demander le financement des travaux d'effacement des réseaux aériens de la rue du bac du port par un étalement de charges auprès du SDEC.

### **ECLAIRAGE PUBLIC : Etude actualisée**

Un rendez-vous sera pris avec le SDEC pour revoir l'étude éclairage public.

### **CONVENTION DE PRET A USAGE**

Suite au déménagement des bureaux de l'étude notariale de Courseulles, Me COLIN n'a pas été en mesure de nous transmettre cette convention. Il va être de nouveau relancé.

### **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 03 MAI 2018**

#### **CONVENTION DE PRET A USAGE (commodat)**

M. le Maire présente un projet de convention de prêt à usage établi par l'office notariale de Courseulles-sur-Mer entre la Commune de BASLY et M. Olivier HUET pour une parcelle de terrain située rue Talbot cadastrée AA 205 pour une contenance de 255 m<sup>2</sup> occupée actuellement par M. HUET, pour son activité de Casse Automobile qu'il exerce depuis plusieurs années. Ce prêt est consenti par la commune en considération de la personne de celui-ci, ce qui limitera dans le temps l'utilisation du bien (Casse Automobile).

Cette convention dans les termes présentés pourra après visa de la présente délibération par la Préfecture, être signée par le Maire.

Après discussion, le Conseil municipal par six voix pour et 3 abstentions autorise le MAIRE à signer la convention ainsi que toutes les pièces afférentes à ce dossier. IL est entendu comme précisé dans la convention que les frais d'acte et de ses suites seront supportés et acquittés par le prêteur, soit la commune de BASLY.

### **DIAGNOSTIC ECLAIRAGE PUBLIC**

Afin de mettre aux normes énergétiques l'ensemble de l'éclairage public, il faut procéder au remplacement de 60 lampadaires et une armoire électrique rue du Canada, ces travaux sont financés par le SDEC à hauteur de 65%. Le solde restant à la charge de la commune.

Le coût définitif nous sera donné ultérieurement (le montant devrait se situer autour de 31 000 €)

Le dossier devant être déposé rapidement pour pouvoir bénéficier de l'ensemble des subventions, le Conseil municipal à l'unanimité :

- autorise le maire à finaliser le dossier et signer toutes les pièces afférentes à ces travaux.



- décide que la commune s'acquittera de sa participation en fin de chantier avec inscription de sa contribution en section de fonctionnement – compte 65548.

#### **INDEMNITE DE CONSEIL POUR LE TRESORIER L'OUISTREHAM**

Après en avoir débattu le conseil demande des explications complémentaires sur la mise en place de cette indemnité. Le dossier sera revu lors d'un prochain conseil.

#### **DELIBERATION DE PRINCIPE POUR REMPLACEMENT PENDANT LES CONGES (PERSONNEL ADMINISTRATIF)**

Pour ne pas trop perturber le service du secrétariat, le Conseil municipal à l'unanimité décide d'attribuer des heures complémentaires à l'agent à temps non complet, à raison de 7 heures au maximum par semaine, lors des congés de l'agent à temps complet.

#### **ACHAT TONDEUSE ET DM N°1**

Suite à la casse moteur de la tondeuse manuelle, considérant le montant élevé de la remise en état, vu l'âge de la machine, il est préférable de procéder à son remplacement.

Deux devis ont été demandés, l'un de la société CHIVOT de Rots pour un montant de 1 880 € et l'autre de la société LEGENTIL de Courseulles pour un montant de 1 707 €.

A l'unanimité le conseil donne son accord pour l'achat chez M. LEGENTIL de la tondeuse ISEKI.

Accord à l'unanimité.

En raison de l'achat urgent d'une tondeuse, l'actuelle étant hors service et afin de pouvoir régler l'achat de ce matériel au compte 2157 Matériel voirie, Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise la modification suivante :

Section d'investissement

Compte 2157 : + 600 €

Compte 21578 : - 600 €

#### **TRAVAUX CHEMIN DU ROCREUX**

Des demandes de devis ont été faites pour :

- le curage des fossés dans la partie basse du chemin du Rocreux pour permettre un bon écoulement des eaux de ruissellement
- l'arrachage de buissons.

N'ayant reçu qu'un devis le dossier sera revu lors d'un prochain conseil.

#### **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 11 JUIN 2018**

#### **CDC CŒUR DE NACRE: CONVENTION A RENOUVELER POUR L'URBANISME**

Au le projet de renouvellement de convention émanant de la CDC Cœur de Nacre pour l'instruction des autorisations d'urbanisme de la commune,

Après lecture du document proposé et en avoir délibéré, le conseil à l'unanimité donne son accord et Monsieur le Maire rappelle que depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2015, la Communauté de communes Cœur de Nacre propose à ses Communes membres un service commun pour l'instruction des actes d'urbanisme.

En effet, selon l'article R.423-15 du code de l'urbanisme et par application du L.5211-4-2 du code général des collectivités territoriales, l'instruction des autorisations du droit des sols

peut être confiée à un établissement public de coopération intercommunale sous la forme d'un service commun.

De surcroît, les statuts de la Cœur de Nacre prévoient une « habilitation de la Communauté de Communes à instruire les actes d'autorisation d'occupation des sols pour le compte de ses Communes membres ».

La constitution d'un service commun exige la définition d'une convention fixant les responsabilités respectives de la Communauté de Communes et de chaque Commune dans le cadre de l'instruction du droit des sols.

Aussi, ladite convention a notamment pour objet de :

- définir les modalités selon lesquelles le service commun instructeur de Cœur de Nacre assure l'instruction des autorisations d'urbanisme relatives au droit des sols (ADS) de la Commune,
- définir les actes dont l'instruction est transférée au service instructeur ou maintenue en Commune,
- définir la répartition des tâches entre le service instructeur et la Commune,
- fixer les modalités financières de la prestation,

Cette convention arrivant à échéance le 30 juin 2018, il est proposé au Conseil municipal de la renouveler pour une nouvelle durée de 3 ans jusqu'au 30 juin 2021.

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code de l'urbanisme,

Vu les statuts de la Communauté de Communes Cœur de Nacre,

Vu le projet de convention de service commun instruction des actes d'urbanisme joint en annexe,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

**APPROUVE** la poursuite de l'activité du service commun, afin d'assurer l'instruction des actes d'urbanisme de la Commune, conformément aux modalités fixées dans la convention ci-jointe

**AUTORISE** le Maire à signer ladite convention avec la Communauté de Communes Cœur de Nacre, ainsi que tout document nécessaire à la bonne exécution de la présente délibération.

Autorise le maire à signer le renouvellement de la convention pour trois nouvelles années.

#### **CDC: NOUVEAU SCHEMA DEPARTEMENTAL DES GENS DU VOYAGE 2018-2024**

Un arrêté préfectoral du 26/04/2018 entérine le nouveau schéma départemental des Gens du Voyage pour la période de 2018 à 2024.

Le conseil municipal prend acte et rappelle sa désapprobation déjà formulée le 4/07/2017.

#### **EFFACEMENT DES RESEAUX AERIENS D'ELECTRICITE RUE DU BAC DU PORT**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le dossier établi par le Syndicat Départemental d'énergies et d'équipement du Calvados (SDEC Energie) relatif à l'effacement des réseaux de distribution d'électricité, d'éclairage et de télécommunication cité en objet.

- Le coût total de cette opération est estimé à 206 912.63 € TTC.
- Le taux d'aide sur le réseau de distribution électrique est de 50 % et 100 % pour la résorption des fils nus, sur le réseau d'éclairage de 50 % (avec dépense prise en compte plafonnée à 75 € par ml de voirie) et 50 % sur le réseau de télécommunication.



- La participation communale s'élève donc à 83 283,16 € selon la fiche financière jointe, déduite des participations mobilisées par le SDEC ENERGIE.

Après avoir entendu cet exposé, le Conseil Municipal :

- Confirme que le projet est conforme à l'objet de sa demande,
- Prend acte que les ouvrages seront construits par le SDEC Energie, sauf le câblage de télécommunication par Orange, celui-ci restant propriétaire de son réseau et donne permission de voirie pour la réalisation des travaux sur son domaine public routier,
- S'engage à voter les crédits nécessaires en fonction du mode de financement choisi :
- Décide du paiement de sa participation soit :
  - \* Par recours à l'étalement de charges mis en place par le SDEC ENERGIE sur une durée de 10 ans, soit par an : 10 014,08 €
- S'engage à verser sa contribution au SDEC ENERGIE dès que les avis seront notifiés à la commune.
- Prend note que la somme versée au SDEC Energie ne donnera pas lieu à récupération de TVA.
- S'engage à verser au SDEC ENERGIE le coût des études pour l'établissement du projet définitif en cas de non engagement de la commune dans l'année de programmation de ce projet. Ce coût est basé sur un taux de 3 % du coût total HT soit la somme de 5 172,82 €,

Autorise son Maire à signer les actes nécessaires à la réalisation de ce projet.

#### **TRAVAUX DE VOIRIE RUE DE L'EGLISE ET CHEMIN DU ROCREUX**

- **rue de l'Eglise** : 2 devis réceptionnés en mairie pour la réfection de cette rue en enrobé noir 120 Kg/m<sup>2</sup>  
1°) l'entreprise MARTRAGNY montant 23 808,06 €  
2°) l'entreprise LETELLIER montant 21 179,76 €  
A l'unanimité le conseil retient l'entreprise LETELLIER pour effectuer la réfection de la

Chaussée rue de l'Eglise.

Une demande de subvention au titre du fond de concours va être faite auprès de la CDC Cœur de Nacre et du département. Les travaux n'interviendront que l'année prochaine.

- **Rue du Rocreux** : arrachage des végétaux et des souches, remise en forme du talus prêt à être ensemencé, plus curage du fossé. 2 devis réceptionnés en mairie :  
1°) l'entreprise LECHEVALIER montant 2 760 €  
2°) l'entreprise RANCHIN montant 1 614 €  
A l'unanimité l'entreprise RANCHIN a été retenue pour effectuer ces travaux.

- **Rue du Rocreux** : reprise de la voirie (trou en formation) 2 devis réceptionnés en mairie :  
1°) l'entreprise LETELLIER montant 744,48 €  
2°) l'entreprise MARTRAGNY montant 1 790,88 €  
A l'unanimité le conseil retient le devis de l'entreprise LETELLIER

Avant que l'entreprise n'intervienne une vérification de l'assainissement va être effectuée car il y aurait peut-être un problème de canalisation. Une demande a été faite au SMART (syndicat d'assainissement) pour vérification.

- **Rue du Stade** : 2 devis reçus pour la création d'une place PMR (personne à mobilité réduite)  
1°) l'entreprise MARTRAGNY montant 6 070,68 €

2°) l'entreprise LETELLIER montant 2 602,80 €

A l'unanimité le conseil retient le devis de l'entreprise LETELLIER

- **Rue Talbot/chemin du Goulet** : Suite à la demande d'un riverain pour obtenir l'agrandissement du bateau qui donne accès au chemin du Goulet.

Après en avoir débattu, le conseil à l'unanimité ne donne pas de suite favorable à cette demande car l'agrandissement demandé induirait le passage de véhicules sur une portion de terrain privé.

#### **TRAVAUX DE MARQUAGE AU SOL SUR VOIRIE DE LA COMMUNE**

Le département n'assurant plus le marquage au sol dans les bourgs communaux, nécessaires à la prévention routière, Considérant la surface totale de voirie à traiter, le conseil municipal décide de contacter des entreprises pour connaître le coût de ce travail.

#### **SOLUTION POUR ENTRETIEN DES ESPACES VERTS (MAUVAISES HERBES)**

La réflexion est toujours en cours sur ce sujet. Pas de solution retenue pour l'instant.

#### **BATTANT DE LA CLOCHE DE L'ANGELUS**

Un devis de la société BODET (titulaire du contrat de maintenance de la commune) est présenté pour le changement du battant de la cloche de l'Angélus pour un montant de 1 255,20 €. Un second devis va être demandé pour la réfection du beffroi afin de chiffrer le coût total de la réfection du mécanisme des cloches.

Suite à cela une réflexion se fera sur l'opportunité de passer ou non par la mise en place d'un système de sonorisation en remplacement des cloches (peut-être moins onéreux).

#### **INDEMNITE AU RECEVEUR MUNICIPAL DE OUISTREHAM**

Après lecture de différents textes concernant l'attribution de cette indemnité et en avoir

Débattu, le conseil a voté : 5 voix pour et 5 abstentions (Mmes PLOUHINEC, MAILLARD, LEMARQUAND, GRENEU et RONCO). Vu la majorité des suffrages exprimés, l'indemnité est donc attribuée au receveur sur présentation du décompte.

#### **DEMANDE D'UTILISATION DU STADE par l'USTFVM**

Lecture est faite du courrier du Président de l'USTFVM demandant à la commune de bien vouloir renouveler l'autorisation d'utilisation de son terrain de foot et de ses installations (vestiaires, éclairage). A l'unanimité, le conseil municipal, donne son accord à l'USTFVM pour l'utilisation du terrain de foot et de ses installations dans les mêmes conditions que l'année passée.

#### **DEMANDE DE SUBVENTION**

Lecture est faite d'un courrier du Club de Tennis de CREULLY nous demandant une  
Une subvention de 15 € par licencié domicilié à BASLY. Le Conseil municipal à l'unanimité émet un avis défavorable à cette demande.

#### **CONVENTION FREDON**

Comme l'année passée la Communauté de Communes « Cœur de Nacre » a signé la convention d'animation pour le



programme de lutte collective contre le frelon asiatique. Notre territoire est donc ouvert au plan de lutte collective contre le frelon asiatique en 2018.

Pour bénéficier du plan de lutte collective la commune doit prendre une délibération et signer une convention avec le FREDON (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles). Cette convention porte sur l'accès aux actions d'animation et sur la définition des modalités de destruction des nids de Frelons Asiatiques dans le cadre du plan de lutte collective décliné dans le calvados en 2018.

Les communes bénéficient des actions d'animation dans le cadre de l'adhésion de leur EPCI.

- Actions de sensibilisation, information et prévention
- Actions de surveillance des nids de frelons asiatiques
- Actions de protection des ruchers contre les frelons asiatiques
- Gestion de destruction de frelons asiatiques.

La Commune s'engage à déclarer sur le portail les nids secondaires qui lui sont signalés jusqu'au 31/12/2018, à prendre en charge les coûts de destruction des nids secondaires de frelons asiatiques signalés sur le domaine public comme sur le domaine privé, durant le plan de lutte collective.

A l'unanimité le Conseil Municipal autorise le maire à signer la convention avec le FREDON ainsi que les pièces afférentes à ce dossier.

#### **CONVENTION CADRES BLANCS**

Lecture est faite du protocole d'accord pour convention de concession d'emplacement d'abris voyageurs, avec la société Cadres Blancs. A cette occasion l'abri route de Courseulles (sens Caen/Courseulles) sera remplacé et un autre abri situé route de Courseulles dans le sens Courseulles/Caen sera créé. La présente convention sera conclue pour une durée de 6 ans.

Le Conseil municipal à l'unanimité autorise le maire à signer la convention à venir ainsi que toute pièce afférente à ce dossier.

#### **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 09 JUILLET 2018**

##### **AVIS SUR DECISION PARTELIOS : ALIENATION DE 17 LOGEMENTS LOCATIFS RUE DES AUBEPINES**

Le Maire donne lecture du courrier de la DDTM 14 sollicitant l'avis de la commune et le courrier de la société d'HLM PARTELIOS indiquant sa décision d'aliénation de 17 logements locatifs situés rue des Aubépines à BASLY.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- émet un avis défavorable à ce projet d'aliénation
- refuse la vente systématique des 17 logements concernés
- autorise la vente aux locataires occupants qui se porteraient acquéreurs
- demande à PARTELIOS de remettre en location tout logement vacant.

##### **AVIS POUR PROJET D'USINE DE METHANISATION A BIEVILLE-BEUVILLE COMPRENANT UN STOCKAGE DEPORTE A BASLY ET EPANDAGE DE DIGESTAT**

La commune de BASLY étant concernée par le plan d'épandage et le rayon d'affichage des stockages déportés (annexes de l'installation) le Conseil municipal doit émettre un avis.

- Vu la proximité de la zone de conservation des eaux de la vallée de la mue dans sa partie éloignée,
- Après avoir assisté aux réunions contradictoires

- Après en avoir débattu

Le Conseil municipal, donne un avis défavorable au projet d'usine de méthanisation et l'implantation d'un stockage sur la commune, (7 voix contre le projet et 1 pour (Mme GRENEU).

#### **REMPLACEMENT PHOTOCOPIEUR MAIRIE**

Monsieur le Maire indique au conseil les problèmes rencontrés avec le photocopieur acheté il y a bientôt 5 ans, sachant qu'il s'agissait d'un matériel reconditionné. Au vu de la numérisation et de la dématérialisation nous avons besoin d'un matériel performant. Le conseil à l'unanimité donne son accord pour le remplacement du photocopieur de la mairie (matériel professionnel adéquat) et autorise le maire à procéder à l'acquisition et à signer tous documents afférents.

#### **TRAVAUX DE PEINTURE AU SOL SUR VOIRIE ROUTIERE COMMUNALE**

L'Agence Routière ne prenant plus en charge la signalisation par marquage au sol sur les RD à l'intérieur des communes, nous devons nous substituer à cette dernière. Pour la sécurité nous devons procéder à la réfection de ces marquages, 2 devis ont été reçus en Mairie pour mise en peinture à base de résine, des passages protégés des lignes médianes et les bandes stop.

La société Kangourou pour un montant de 7506,18€

La société Bâti Service pour un montant de 7315,08€

Cette dernière a été retenue à l'unanimité pour la réfection des marquages au sol

#### **DEPENSES POUR FETES ET CEREMONIES : AJUSTEMENT DE LA LISTE AUTORISEE**

Le 24 avril 2014, le Conseil Municipal a pris une délibération listant les dépenses autorisées pour les comptes 6232 et 625. A l'unanimité le conseil donne son accord pour rajouter à la liste autorisée :

- Départ en retraite et décès.

#### **DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE - GENEALOGIE**

Ce sujet est devenu sans suite

#### **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 13 SEPTEMBRE 2018**

##### **- TRAVAUX EFFACEMENT RESEAU AERIEN D'ELECTRICITE RUE DU BAC DU PORT**

Pour l'instant les travaux sont en attente des contrôles des réseaux par France Télécom et EDF. Des sondages vont être faits pour vérifier le réseau d'assainissement. Il n'y a pas de retard par rapport au planning prévu dans le déroulement du chantier.

##### **- DEMANDE DE SUBVENTION 2018 DE BASLY'MOUV**

Vu la demande de subvention 2018 de l'association BASLY MOUV'

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité décide d'attribuer à l'association BASLY'MOUV une subvention 2018 de 600 euros et une subvention en sus de 400 euros à titre exceptionnel pour la mise en place des activités PILATES et YOGA.



#### **- CHANGEMENT DE NOM DE LA PLACE DE L'EGLISE**

Le Maire propose de rebaptiser le nom de la place de l'Eglise en lui donnant le nom « place Bud HANNAM » afin d'honorer ce vétéran Canadien.

Après un tour de table il s'avère que ce projet ne fait pas l'unanimité notamment au vu des contraintes administratives pour le changement d'adresse qui seraient imposées aux riverains de la place, ainsi que pour la mairie située 1 place de l'église.

Une proposition a été faite pour baptiser l'école maternelle de ce nom.

Un sondage va être effectué auprès des riverains pour connaître leurs avis sur le sujet.

#### **- CONVENTION CAUE**

Après présentation par M. le Maire et en avoir délibéré, le Conseil décide à l'unanimité :

- D'adhérer au CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Calvados) pour un montant de cotisation de 160€ annuel
- D'autoriser le maire à signer la convention de mission d'accompagnement à la maîtrise d'ouvrage publique correspondante, proposée par le CAUE.

#### **- REMPLACEMENT PHOTOCOPIEUR DE LA MAIRIE- CONTRAT LOCATION**

3 devis ont été reçus pour le remplacement du photocopieur

- MINOLTA prix neuf 3680€ et en location 195€ par trimestre
- VASSARD OMB 3739€ et 73€ par mois en location
- BSI : 3684€ et 54€ HT par mois en location financière

La décision retenue est la location financière avec option achat auprès du fournisseur **BSI** avec un loyer de 54€ HT/mois comprenant le matériel, la maintenance sur site et les consommables pour 22000 pages. Changement du matériel tous les 3 ans (neuf) en conservant le même loyer.

Un contrat avec BSI a été signé en ce sens.

#### **- ENEDIS : CHANGEMENT DE COMPTEUR (LINKY)**

Il a été décidé de refuser le remplacement des compteurs existants sur les installations communales par des nouveaux compteurs LINKY par 8 voix et 3 abstentions (Mme ROSELLO, Mme PLOUHINEC + le pouvoir de Mme MAILLARD)

#### **- PROJET DE NOUVEAU CIMETIERE**

Le projet est toujours d'actualité, une rencontre doit avoir lieu avec un propriétaire d'un terrain susceptible de convenir pour cette opération.

Par ailleurs, un avis domanial a été obtenu des services du Domaine de la DGFIP du Calvados concernant deux parcelles agricoles réservées par le passé à cet effet.

#### **- REMPLACEMENT CLOCHE DE L'EGLISE**

La consultation de la société BODET pour nous fournir un devis de remise en état du beffroi et des cloches et un devis pour la mise en place d'une sonorisation par haut-parleur a été repoussée à cause des vacances. Un contact sera pris rapidement pour établir ces devis.

#### **- SIVOS : information rentrée scolaire à la maternelle**

Il y a 190 enfants scolarisés sur le RPI (dont 85 domiciliés à BASLY)

47 à l'école Anisy (dont 21 domiciliés à BASLY)

74 à l'école de Colomby Anguerny (dont 34 domiciliés à BASLY)

69 à l'école maternelle de BASLY (dont 30 domiciliés à BASLY).

Enfants domiciliés hors périmètre du RPI = 12

1 de Mathieu, 2 de Bénny, 2 de Caen 1 de Villon-les-Buissons 3 de Ouistreham 3 de Douvres.

#### **- CONSTITUTION D'UNE COMMISSION D'APPEL D'OFFRES**

Compte-tenu des règles en la matière, le Conseil municipal désigne ainsi la commission d'appel d'offres pour le présent mandat électif, à l'unanimité (11 voix) :

Président d'office : Yves GAUQUELIN, Maire

Titulaires : Michel LEGRAND - Jacqueline LEMARQUAND - Daniel VAUVERT

Suppléants : Laurence RONCO- Alain BALLAY - Alain BRILLAND.

#### **- CREATION D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES**

Afin de regrouper les différentes commandes, le maire expose qu'il apparaît opportun dans le contexte économique actuel de créer un outil de mutualisation des achats qui permette d'augmenter le volume des commandes afin d'obtenir des meilleurs prix ; chaque commune ou syndicat payant sa quote-part de prestation au prorata de ses besoins .

Il est ainsi proposé de créer un groupement de commandes entre les communes de BASLY, BENY SUR MER, et le SIVOS abc pour un marché de services relatif à l'acquisition, l'entretien et la vérification des extincteurs.

Dans le cadre de l'article 8 du Code des marchés Publics, la convention constitutive du groupement de commandes désigne un coordonnateur, la commune de COLOMBY-ANGUERNY, qui centralisera les besoins définis par chaque collectivité adhérente et pilotera les procédures de mise en concurrence selon les dispositions prévues par le Code des marchés Publics.

Chaque membre signera, notifiera et assumera l'exécution de sa part du marché.

Ce groupement sera constitué après signature de la convention constitutive par chacune des parties.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité (11 voix) :**

- **Accepte la création dudit groupement de commandes,**
- **Autorise le Maire à signer la convention constitutive du groupement de commandes et tous documents s'y rapportant.**

Dans le cadre du groupement de commandes entre les communes de BASLY, BENY SUR MER, et le SIVOS ABC (syndicat scolaire intercommunal) pour un marché de services relatif à l'acquisition, à l'entretien et à la vérification des extincteurs, il est constitué une commission d'appel d'offres conformément à l'article 8 III du Code des marchés Publics.

En conséquence, il convient de désigner, dans chaque commune du regroupement, un représentant de la commission d'appel d'offres communale pour siéger au sein de la commission d'appel d'offres du groupement.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal de BASLY à l'unanimité (11 voix) :**

- **vote et désigne M Michel LEGRAND (titulaire) et M Daniel VAUVERT (suppléant) pour siéger à la commission d'appel d'offres du groupement de**



commandes relatif à l'acquisition, l'entretien et la vérification des extincteurs.

- Autorise la Maire à signer tous documents s'y rapportant.

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 11 OCTOBRE 2018**

### **RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE DE LA CDC CŒUR DE NACRE 2017**

Le Conseil a pris connaissance du rapport annuel d'activité de la CDC Cœur de Nacre. Il constate, que les subventions vont plus souvent aux grosses communes qu'aux petites. Il ne faudrait pas que nous devenions juste des pourvoyeurs de fonds pour les grosses communes.

### **RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF EAUX USEES 2017 (R.P.Q.S.)**

Le Conseil a pris connaissance du rapport annuel : pas de remarque particulière.

### **CHANGEMENT DE NOM DE LA PLACE DE L'EGLISE PAR PLACE BUD HANNAM**

Le maire fait la proposition de rebaptiser la place de l'Eglise par « Place Bud Hannam » afin d'honorer ce vétéran canadien. Il indique avoir pris contact avec tous les riverains afin de recueillir leur avis quant au projet de changement de nom de la place de l'église. Malgré les démarches administratives à faire par les particuliers pour modifier leur adresse, notamment sur la carte grise des véhicules et autres papiers, tous sont d'accord pour ce changement. Concernant la Mairie un courrier type sera envoyé à tous nos interlocuteurs pour les informer de ce changement. Il conviendra également de modifier tous les enregistrements de la mairie sur le plan informatique (logiciels, etc...) et sur le cadastre.

Un double affichage de plaques avec l'ancienne appellation barrée et une avec le nouveau nom sera mis en place.

Après en avoir débattu, le conseil adopte cette modification par 7 voix pour et 2 contre (Michel LEGRAND et Jacqueline LEMARQUAND).

### **GARANTIE COMMUNALE A PARTELIO HABITAT - ALLONGEMENT DE DELAI DU PRET FAIT A LA CAISSE DES DEPOTS**

En deux mille deux la Commune de BASLY a accordé sa garantie à la société anonyme d'HLM PARTELIO (anciennement HPE) pour le remboursement du prêt que l'organisme a contracté auprès de la Caisse des dépôts et Consignations. La garantie de la commune était accordée pour la durée totale du prêt suivie d'une période d'amortissement de 32 ans à hauteur de 10 % du montant du prêt soit 39636.00 €.

ESH PARTELIO HABITAT, ci-après l'Emprunteur, a sollicité de la Caisse des dépôts et consignations, qui a accepté le réaménagement selon de nouvelles caractéristiques financières du prêt référencé en annexe à la présente délibération. En conséquence la commune de BASLY (le garant) est appelée à délibérer en vue d'apporter sa garantie pour le remboursement de ladite ligne du prêt réaménagé.

Le Conseil municipal de BASLY,

Vu le rapport établi par PARTELIO HABITAT,

La présente garantie est sollicitée dans les conditions fixées ci-dessous.

Vu les articles L.2252-1 et L.2252-2 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article 2298 du code civil ;

## **DELIBERE**

### **Article 1 :**

Le Garant réitère sa garantie pour le remboursement de chaque Ligne du Prêt Réaménagé, initialement contractée par l'Emprunteur auprès de la Caisse des dépôts et consignations, selon les conditions définies à l'article 2 et référencée(s) à l'Annexe "Caractéristiques Financières des Lignes du Prêt Réaménagées".

La garantie est accordée pour chaque Ligne du Prêt Réaménagé, à hauteur de la quotité indiquée à l'Annexe précitée, et ce jusqu'au complet remboursement des sommes dues (en principal, majoré des intérêts, intérêts compensateurs ou différés, y compris toutes commissions, pénalités ou indemnités pouvant être dues notamment en cas de remboursement anticipé) ou les intérêts moratoires qu'il aurait encourus au titre du prêt réaménagé.

### **Article 2 :**

Les nouvelles caractéristiques financières de la Ligne du Prêt Réaménagé sont indiquées, pour chacune d'entre elles, à l'Annexe "Caractéristiques Financières des Lignes du Prêt Réaménagées" qui fait partie intégrante de la présente délibération.

Concernant la Ligne du Prêt Réaménagé à taux révisibles indexée sur le taux du Livret A, le taux du Livret A effectivement appliqué à ladite Ligne du Prêt Réaménagé sera celui en vigueur à la date de valeur du réaménagement.

Les caractéristiques financières modifiées s'appliquent à chaque Ligne du Prêt Réaménagé référencée à l'Annexe à compter de la date d'effet de l'avenant constatant le réaménagement, et ce jusqu'au complet remboursement des sommes dues.

A titre indicatif, le taux du Livret A au 29/06/2018 est de 0,75 %

### **Article 3 :**

La garantie de la collectivité est accordée jusqu'au complet remboursement des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur, dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité. Sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse des dépôts et consignations, le Garant s'engage à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

### **Article 4 :**

Le conseil s'engage jusqu'au complet remboursement des sommes contractuellement dues à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour en couvrir les charges.

### **C.F.C. : CENTRE FRANÇAIS D'EXPLOITATION DU DROIT DE LA COPIE**

Le maire donne lecture d'un courrier du C.F.C pour l'exploitation du droit à la copie.

Le Conseil estime que la mairie n'est pas concernée ne faisant pas de copies de textes de journaux ; de revues ou autres livres.

Concernant la demande SOFIA, la copie des factures des livres de la Bibliothèque sera fournie.

### **CONTROLE DE LA QUALITE DE L'AIR**

Le maire donne lecture d'un courrier de la Préfecture du Calvados rappelant l'Interdiction de brûlage des déchets verts à l'air libre.

Un rappel des usages et règles de bonne conduite à ce sujet fera l'objet d'un boitage pour informer les administrés de la réglementation en vigueur.



**- SDEC ENERGIE CALVADOS: RETRAIT DE LA COMMUNE » DE PONT FARCY ET ADHESION DE LA CDC DES VALLEES DE L'ORNE ET DE L'ODON**

- a) Monsieur le Maire expose que la commune nouvelle de TESSY-BOCAGE dans la Manche, créée au 1<sup>er</sup> janvier 2018 et constituée des communes de TESSY-SUR-VIRE et de PONT-FARCY, a demandé, par délibération en date du 5 avril 2018, le retrait du SDEC ÉNERGIE CALVADOS de la commune déléguée de PONT-FARCY ; celle-ci ayant été rattachée au département de la Manche à l'occasion de cette fusion.

Lors de son assemblée du 20 septembre 2018, le Comité Syndical du SDEC ÉNERGIE a approuvé ce retrait, au 31 décembre 2018.

Conformément aux dispositions visées à l'article L5211-19 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Président du SDEC ÉNERGIE a notifié la décision du Syndicat à l'ensemble de ses adhérents pour délibérer sur ce retrait.

*Après cet exposé et en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité approuve le retrait de la commune déléguée de PONT-FARCY du SDEC ÉNERGIE CALVADOS.*

- b) Monsieur le Maire expose que, par délibération en date du 28 juin 2018, la Communauté de Communes Vallées de l'Orne et de l'Odon a émis le souhait d'être adhérente au SDEC ÉNERGIE afin de pouvoir lui transférer ses compétences « Energies renouvelables » et « Eclairage Public ».

Lors de son assemblée du 20 septembre 2018, le Comité Syndical du SDEC ÉNERGIE a approuvé l'adhésion de la Communauté de communes Vallées de l'Orne et de l'Odon, au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Conformément aux dispositions visées à l'article L 5211-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Président du SDEC ÉNERGIE a notifié la décision du Syndicat à l'ensemble de ses adhérents pour délibérer sur cette adhésion.

*Après cet exposé et en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité approuve l'adhésion de la Communauté de Communes Vallées de l'Orne et de l'Odon au SDEC ÉNERGIE ;*

**- NOUVELLE COMMISSION DE CONTROLE A CONSTITUER POUR LA REVISION DES LISTES ELECTORALES 2019 EN VUE DU REPERTOIRE ELECTORAL UNIQUE (R.E.U)**

Vu les modalités de gestion des listes électorales en 2019 pour les communes de + 1000 habitants, le conseil municipal désigne les membres du conseil devant siéger à cette commission :

Mme ROSELLO Sylvie, M BRILLAND Alain, Mme MAILLARD Virginie, Mme LEPETIT Christelle et M MARIE Samuel.

Il est précisé que les travaux de cette commission débiteront à compter du 10 janvier 2019.

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 19 NOVEMBRE 2018**

**TRAVAUX ELECTRICITE BIBLIOTHEQUE**

Un devis a été demandé à l'entreprise LEPETIT de Basly pour la mise en place d'un luminaire extérieur permettant d'éclairer la porte arrière de la bibliothèque et pour la

remise en état de la télécommande de l'éclairage intérieur à la bibliothèque et la pose d'un bouton de commande supplémentaire à la porte de sortie arrière.

Après en avoir délibéré, Le conseil à l'unanimité donne son accord pour l'intervention de l'entreprise LEPETIT approuvant le devis présenté = 574,94€ TTC.

**- TRAVAUX RUE TALBOT ET RUE DU BAC DU PORT RUE TALBOT :**

Vu la nécessité de remettre en état la chaussée rue Talbot après réfection de voirie défailante à la fin des travaux de réhabilitation des canalisations d'eau potable, Vu la proposition du Syndicat d'eau potable (SIAEP des Eaux de la Source de THAON) maître d'œuvre des travaux, de prendre à sa charge le coût de la réfection de la moitié de la chaussée par la pose d'un enrobé à froid,

Le Maire et la commission travaux proposent de prendre en charge l'autre moitié de la chaussée afin d'obtenir une réfection totale et pérenne de la chaussée, Le montant total de la réfection est de 6930€.

Le conseil municipal à l'unanimité donne son accord pour la prise en charge de la moitié de la dépense pour effectuer ces travaux.

**Rue du Bac du Port**

Concernant les travaux d'effacement de la rue du Bac du Port la dépose des anciens poteaux a commencé, le chantier se poursuit sans problème particulier.

Un riverain a demandé la réparation de sa gouttière qui a été endommagée lors des travaux, le responsable du SDEC va faire le nécessaire pour la remise en état.

**- AUTORISATION DE PAIEMENT DES DEPENSES PAR CARTE BANCAIRE**

Vu les difficultés récurrentes rencontrées pour faire de menus achats dans certaines enseignes et auprès de certains fournisseurs, le Maire propose d'obtenir une carte d'achat public auprès d'une banque, cette carte bleue visa permettant des achats sans retraits de numéraires. Le coût annuel de la carte est de 50€. Les dépenses payées sont majorées de 0.20% au bénéfice de la banque.

Le conseil donne son accord de principe et autorise le maire à poursuivre ses démarches de renseignements pour l'obtention de cette carte.

**- DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE DU COLLEGE DE COURSEULLES POUR LE 75E ANNIVERSAIRE DU DEBARQUEMENT**

Le collège de Courseulles propose un projet pédagogique dans le cadre du 75<sup>e</sup> anniversaire du débarquement avec l'aide d'une artiste pour créer une œuvre d'art intitulée « de la Mémoire à l'Avenir ». Pour mener à bien ce projet le collège nous demande une subvention exceptionnelle d'un montant de 500€ pour les 44 enfants de la commune scolarisés au collège.

Après en avoir débattu le conseil vote l'attribution d'une subvention de 500€ par 8 voix pour et 3 abstentions (Mme LEMARQUAND Mme RONCO et M VAUVERT).

**- ELECTION DES REPRESENTANTS A RESEAU (SYNDICAT EAU POTABLE) A COMPTER DU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2019**

Vu le transfert de compétence du syndicat d'alimentation d'eau potable de la Source de Thaon à RESEAU, M Denis PENVERN a été élu à l'unanimité comme représentant de la commune de BASLY à RESEAU à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019.



**- AGRI METHA NACRE - PROJET DE CONSTRUCTION D'UN OUVRAGE A BASLY**

M le Maire informe le conseil des derniers documents reçus concernant le projet de construction d'un ouvrage de stockage de digestats de méthanisation sur le territoire de la commune par la société Agri Metha Nacre.

Le conseil unanimement renouvelle son refus pour l'implantation de ce stockage.

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 20 DECEMBRE 2018**

**- CDC : MODIFICATION PERIMETRE COMPETENCE << PETITE ENFANCE >>**

Monsieur le maire indique que le Conseil Communautaire de Cœur de Nacre a délibéré le 15/11/2018 en faveur de la modification du périmètre de la compétence petite enfance. Actuellement, la communauté de communes Cœur de Nacre a la charge des Relais d'Assistants Maternels existants et la création de nouveaux relais. Les statuts précisent également que la CDC « assume la compétence de création et de gestion des nouvelles structures d'accueil de la petite enfance d'intérêt communautaire ». En pratique, l'exercice de cette compétence n'apparaît pas satisfaisante à la Communauté de communes. En effet, les projets d'accueil petite enfance sont initiés par les Communes et concernent des enjeux de grande proximité. De surcroît, les moyens techniques et humains des services communautaires sont limités. C'est pourquoi, il est proposé de rétrocéder l'exercice de cette compétence aux Communes pour des raisons de proximité et d'efficacité publique. La communauté de communes Cœur de Nacre conserve néanmoins la charge des Relais d'Assistants Maternels existants et la création de nouveaux relais.

Vu les statuts de la Communauté de Communes Cœur de Nacre en vigueur,

Vu la délibération du Conseil communautaire de Cœur de Nacre en date du 15/11/2018, modifiant le périmètre de la compétence petite enfance,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal de BASLY :

- Approuve par 10 voix pour et 1 abstention (Michel LEGRAND) la modification des statuts de la Communauté de communes Cœur de Nacre afin de rendre à ses Communes membres l'exercice de la compétence « création et gestion de nouvelles structures d'accueil de la petite enfance »

- autorise le maire à signer tous les actes nécessaires à l'exécution de cette délibération.

**- Eventuel projet de construction d'habitations nouvelles sur la commune**

Le dernier recensement de la population fait apparaître une légère baisse de population.

Quel est le ressenti du conseil municipal pour essayer de remédier à l'avenir à une accentuation de cette baisse ?

Est abordée une éventualité de création d'un lotissement pouvant intégrer la création d'une

surface de petit commerce et d'un pôle médical. Ce lotissement s'il voit le jour devra se prévoir en plusieurs tranches dans le temps afin de maintenir un seuil de population relativement constant compatible avec les structures de la commune.

Après un tour de table le conseil émet à l'unanimité un avis favorable.

**- PROJET DE CREATION D'UN NOUVEAU CIMETIERE**

Suite à l'augmentation de la population le cimetière actuel arrive à saturation. Il faudra prévoir assez rapidement un nouvel espace pour pallier ce manque de place. Après avoir envisagé et étudié différents emplacements dans la commune, le choix se porte sur une parcelle d'une surface d'1,7 ha. Le propriétaire de cette parcelle a été rencontré en mairie et nous a donné un accord favorable de principe. Le dossier sera donc étudié avec la DDTM et les Services de la Préfecture.

La procédure sera ensuite présentée puis soumise au conseil municipal.

**- CONDITIONS POUR PAIEMENT DES DEPENSES PAR CARTE BANCAIRE**

Après avoir étudié la proposition de la Caisse d'Epargne il s'avère qu'il y a trop de contraintes financières pour le peu d'utilisation.

Après en avoir débattu le conseil abandonne ce projet.

Le Maire fera une demande auprès du Percepteur afin de voir à disposer d'une somme d'argent en liquide pour permettre des achats chez des fournisseurs où la commune ne dispose pas de compte client.

**- AVENANT CONTRAT D'ASSURANCE EMPLOYEUR DE LA COMMUNE-SOFAXIS**

Vu le courrier de la société d'assurance GENERALI-SOFAXIS informant d'une non reconduction du contrat actuel de la commune en tant qu'employeur pour ses agents titulaires relevant du régime CNRACL au 31/12/2018,

Vu la proposition d'un avenant avec modification du taux de cotisation sur la masse salariale, servant de base au montant de la prime annuelle, passant à 7,13%.

Après en avoir délibéré, le conseil à l'unanimité accepte l'avenant proposé prenant effet au 1<sup>er</sup>/01/2019.

**- AVENANT CONTRAT SOGELINK-DICT.FR**

Vu le devis 227245 de SOGELINK -DICT.FR en date du 06/12/2018 permettant de Renouveler le contrat SOGELINK .FR de la commune en 2019 pour un montant de 300€ Après délibération, le conseil municipal adopte à l'unanimité le devis proposé.

**- RECENSEMENT MILITAIRE DEMATERIALISE EN MAIRIE : ACHAT DU LOGICIEL PECOTO**

Le conseil à l'unanimité donne son accord de principe pour l'achat du logiciel PECOTO, auprès du prestataire informatique de la commune CEGID pour un montant de :

228 euros TTC pour la partie recensement citoyens + licence d'utilisation

360 euros TTC pour un poste autonome à distance

4.56 euros TTC pour la maintenance et la téléassistance.

Toutefois le maire se renseignera sur la possibilité de mettre en place un logiciel gratuit.

**- MODIFICATION PLAN D'EPANDAGE DES BOUES DE LA STATION D'EPURATION DE MONDEVILLE SUR LES TERRES DE BASLY**

Monsieur le Maire informe d'un courrier de la Communauté Urbaine Caen la Mer Normandie en date du 28/09/2018 relatif à la modification du plan d'épandage des boues de la station d'épuration du nouveau monde à Mondeville, modification intégrant 68,57 hectares de parcelles de terres agricoles de BASLY.



Le conseil municipal prend acte qu'il n'y a malheureusement aucune contrepartie pour la commune et déplore que la commune soit prise pour une poubelle sans avoir de réel moyen de s'opposer à une telle décision.

Le conseil manifeste un profond écœurement dans le fait de nous imposer des situations néfastes et des façons de faire comme si les habitants de BASLY n'existent pas.

**- PROJET AGRI METHA NACRE : DIGESTATS ET EPANDAGE DE METHANISATION**

Monsieur le Maire donne lecture de l'arrêté préfectoral du 11/12/2018 autorisant le projet de la société AGRI METHA NACRE malgré notre opposition à l'implantation d'une cuve de stockage de méthanisation sur la commune de BASLY, arrêté délivré sous réserve des droits des tiers et du respect des prescriptions y figurant.

Le conseil municipal prend acte de cette décision émanant d'une autorité supérieure mais manifeste son désaccord.

**- ABRI BUS ROUTE DE COURSEULLES SUITE A CONVENTION AVEC << CADRE BLANC >>**

La société Cadre Blanc procédera au remplacement de l'abri bus route de Courseulles et la création d'un deuxième abri face à celui existant. Les travaux interviendront dans la période des mois de février et mars 2019.

**- COURRIER DE M RUFFIN**

Le maire donne lecture du courrier de M RUFFIN demeurant rue du Bac du Port nous informant de la dangerosité du

carrefour route de Douvres/ route de Saint Aubin, courrier qu'il a envoyé aussi à Monsieur le Commandant de la brigade de gendarmerie de Douvres.

Le Conseil Municipal est bien conscient que ce carrefour est dangereux, mais n'a aucun moyen actuellement de remédier à cette situation.

**- 30 MILLIONS D'AMIS : INTERDICTION ANIMAUX SAUVAGES DANS LES CIRQUES**

Le Maire donne lecture de la lettre de l'association 30 Millions d'Amis relative à l'utilisation dans les cirques d'animaux sauvages.

Le conseil à l'unanimité ne souhaite pas émettre de vœux sur ce sujet.

**- CALENDRIER 2019 OCCUPATION SALLE VAUVERT : DATES ELECTIONS ET CEREMONIES**

Le 19/01/2019 : cérémonie des vœux du maire

Les 26-27 janvier 2019 : bourse aux livres animée par l'association WBS

Le 26 mai 2019 : élections européens (besoin de conseillers pour tenir le bureau de vote)

Le 19 juin 2019 : animation Marque Page sur le thème Fenêtre sur Livre

Le 21 juin 2019 : fête de la musique organisée par BASLY MOUV'







Le 39<sup>ème</sup> Tour cycliste de Normandie 2019 comptera 7 étapes en ligne pour un total de 1131,5 km à travers les cinq départements normands et il passera à BASLY le 25 mars 2019

#### Les étapes

- Etape 1 : Lundi 25 mars : Courseulles sur Mer (14) – Le Neubourg (27)
- Etape 2 : Mardi 26 mars : Darnétal (76) – Forges-les Eaux (76)
- Etape 3 : Mercredi 27 mars : Bourg Achard (27) – Elbeuf-sur-Seine (76)
- Etape 4 : Jeudi 28 mars : Tilly sur Seulles (14) – Argentan (61)
- Etape 5 : Vendredi 29 mars : Alençon (61) – Bagnoles-de-l'Orne-Normandie (61)
- Etape 6 : Samedi 30 mars : Gouville sur Mer (50) – Martinvast (50)
- Etape 7 : Dimanche 31 mars : Saint Lô (50) – Caen (14)

<http://www.tourdenormandiecycliste.fr/le-parcours-2019/>





# CONSEILS ET BONS GESTES POUR LE TRI



## LE VERRE



Les bouteilles, les bocaux, les pots (sans couvercles).  
Ne pas y déposer ampoules, miroirs,... (à déposer à la déchèterie).



## LES RECYCLABLES



Bouteilles et flacons en plastique, cartons et briques, papier, journaux, canettes, boîtes de conserve et aérosols. Les sacs jaunes et les dépôts en PAV ne sont pas limités en nombre.



ou

## LES ORDURES MÉNAGÈRES



Sacs et films plastiques, barquettes polystyrène et plastique, yaourt,... Articles d'hygiène (couche, mouchoir, essuie-tout,...) Vaisselle cassée.

## LE COMPOST



Herbe, feuilles, plantes fanées, épluchures, thé, café, coquilles d'oeuf,...

Je réserve mon composteur :

**N°Vert 0 800 100 461**

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

## LE STOP PUB

Apposé sur votre boîte aux lettres, il permet de diminuer le volume de vos déchets (près de 15kg/an).



## J'ACHETE MALIN !

- Je privilégie les produits peu emballés, en vrac et rechargeables
- J'évite les produits jetables (lingettes, vaisselle,...)

## J'OFFRE UNE SECONDE VIE À MES OBJETS

- Je donne ou revends mes objets
- Je répare ceux qui sont cassés



**ECO  
EMBALLAGES**



# LE CALENDRIER DES COLLECTES

## LES ORDURES MÉNAGÈRES ET LES RECYCLABLES EN PORTE-À-PORTE

|                     | Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi | Samedi |
|---------------------|-------|-------|----------|-------|----------|--------|
| Anisy               |       |       |          |       |          |        |
| Basly               |       |       |          |       |          |        |
| Bemières-sur-Mer    |       |       |          |       |          |        |
| Colomby-Anguemy     |       |       |          |       |          |        |
| Courseulles Nord    |       |       |          |       |          |        |
| Courseulles Sud     |       |       |          |       |          |        |
| Cresserons          |       |       |          |       |          |        |
| Douvres Secteur 1   |       |       |          |       |          |        |
| Douvres Secteur 2   |       |       |          |       |          |        |
| Langrune-sur-Mer    |       |       |          |       |          |        |
| Luc-sur-Mer         |       |       |          |       |          |        |
| Plumetot            |       |       |          |       |          |        |
| Revers              |       |       |          |       |          |        |
| Saint-Aubin-sur-Mer |       |       |          |       |          |        |



Collecte des ordures ménagères et/ou recyclables du 1<sup>er</sup>/01 au 31/12, y compris les jours fériés.



Collecte supplémentaire (uniquement pour les ordures ménagères) du 1<sup>er</sup>/04 au 30/09, y compris les jours fériés.



Collecte supplémentaire (uniquement pour les ordures ménagères) du 1<sup>er</sup>/07 au 31/08, y compris les jours fériés.

## LES DÉCHÈTERIES

|          | LUC-SUR-MER<br>rue A. Lemarchand         |                                             | SAINT-AUBIN-SUR-MER<br>route de Tailleville |                                             | COURSEULLES-SUR-MER<br>route de Revers   |                                             |
|----------|------------------------------------------|---------------------------------------------|---------------------------------------------|---------------------------------------------|------------------------------------------|---------------------------------------------|
|          | Du 1 <sup>er</sup> octobre<br>au 31 mars | Du 1 <sup>er</sup> avril<br>au 30 septembre | Du 1 <sup>er</sup> octobre<br>au 31 mars    | Du 1 <sup>er</sup> avril<br>au 30 septembre | Du 1 <sup>er</sup> octobre<br>au 31 mars | Du 1 <sup>er</sup> avril<br>au 30 septembre |
| Lundi    | 9h - 12h<br>13h - 17h                    | 9h - 12h<br>14h - 18h                       | Fermé                                       |                                             | 9h - 12h<br>14h - 17h                    | 9h - 12h<br>14h - 18h                       |
| Mardi    | Fermé                                    |                                             | 9h - 12h<br>13h - 17h                       | 9h - 13h<br>14h - 18h                       | 14h - 17h                                | 14h - 18h                                   |
| Mercredi | 9h - 12h<br>13h - 17h                    | 9h - 12h<br>14h - 18h                       | Fermé                                       |                                             | 9h - 12h<br>14h - 17h                    | 9h - 12h<br>14h - 18h                       |
| Jeudi    | Fermé                                    |                                             | 9h - 12h<br>13h - 17h                       | 9h - 13h<br>14h - 18h                       | 14h - 17h                                | 14h - 18h                                   |
| Vendredi | 9h - 12h<br>13h - 17h                    | 9h - 12h<br>14h - 18h                       | 9h - 12h<br>13h - 17h                       | 9h - 13h<br>14h - 18h                       | 14h - 17h                                | 14h - 18h                                   |
| Samedi   | 9h-18h                                   |                                             | 9h-18h                                      |                                             | 9h - 12h<br>14h - 17h                    | 9h - 12h<br>14h - 18h                       |

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE NACRE

7, rue de l'Eglise - 14440 Douvres-la-Délivrande  
Courriel : [environnement@coeurdenacre.fr](mailto:environnement@coeurdenacre.fr)  
Site internet : [www.coeurdenacre.fr](http://www.coeurdenacre.fr)

## UNE QUESTION ? UN PROBLÈME DE COLLECTE ?

Un seul numéro :

 **N° Vert 0 800 100 461**

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE



Caen le 2 janvier 2019

**EAU DU BASSIN CAENNAIS**

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre suivant :

**CONTROLE SANITAIRE PREVU PAR L'ARRETE PREFECTORAL**

MONSIEUR LE PRESIDENT  
EAU DU BASSIN CAENNAIS  
16 rue Rosa Parks  
CS 15094  
14050 CAEN CEDEX 4

Prélèvement du : vendredi 21 décembre 2018 à 09h15  
Code Sise du prélèvement : 00198552  
Installation : Unité de distribution ANGUERNY ST AUBIN  
Nom du point de surveillance : PC BENY SUR MER  
Localisation exacte : MAIRIE DE BENY SUR MER (EVIER SALLE ANCIENS)  
Commune : BENY-SUR-MER

Prélevé par : THIERRY BOUCHE (LABORATOIRE)  
Type visite : D1 EN DISTRIBUTION  
Type d'eau : EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE

| Mesures de terrain   | Résultats      | Limites de qualité inférieure | Limites de qualité supérieure | Références de qualité inférieure | Références de qualité supérieure |
|----------------------|----------------|-------------------------------|-------------------------------|----------------------------------|----------------------------------|
| Couleur (qualitatif) | 0 -            |                               |                               |                                  |                                  |
| Odeur (qualitatif)   | 0 -            |                               |                               |                                  |                                  |
| Saveur (qualitatif)  | 0 -            |                               |                               |                                  |                                  |
| Température de l'eau | 10,0 °C        |                               |                               |                                  | 25,00                            |
| pH                   | 7,5 unité pH   |                               |                               | 6,50                             | 9,00                             |
| Chlore libre         | 0,16 mg(Cl2)/L |                               |                               |                                  |                                  |
| Chlore total         | 0,20 mg(Cl2)/L |                               |                               |                                  |                                  |

**Analyse laboratoire** effectuée par : LABEO Frank Duncombe

Référence laboratoire : E.2018.27127-1

|                                         | Résultats   | Limites de qualité inférieure | Limites de qualité supérieure | Références de qualité inférieure | Références de qualité supérieure |
|-----------------------------------------|-------------|-------------------------------|-------------------------------|----------------------------------|----------------------------------|
| <b>PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES</b>      |             |                               |                               |                                  |                                  |
| Bact. aér. revivifiables à 22°-68h      | 0 n/mL      |                               |                               |                                  |                                  |
| Bact. aér. revivifiables à 36°-44h      | 0 n/mL      |                               |                               |                                  |                                  |
| Bactéries coliformes /100ml-MS          | 0 n/(100mL) |                               |                               |                                  | 0                                |
| Entérocoques /100ml-MS                  | 0 n/(100mL) |                               | 0                             |                                  |                                  |
| Escherichia coli /100ml - MF            | 0 n/(100mL) |                               | 0                             |                                  |                                  |
| <b>CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES</b> |             |                               |                               |                                  |                                  |
| Turbidité néphélométrique NFU           | 0,13 NFU    |                               |                               |                                  | 2,00                             |
| <b>EQUILIBRE CALCO-CARRONIQUE</b>       |             |                               |                               |                                  |                                  |
| Titre alcalimétrique                    | <0,10 °f    |                               |                               |                                  |                                  |
| Titre alcalimétrique complet            | 29,9 °f     |                               |                               |                                  |                                  |
| Titre hydrotimétrique                   | 39,8 °f     |                               |                               |                                  |                                  |
| <b>MINERALISATION</b>                   |             |                               |                               |                                  |                                  |
| Conductivité à 25°C                     | 825 µS/cm   |                               |                               | 200,00                           | 1100,00                          |
| <b>PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES</b>  |             |                               |                               |                                  |                                  |
| Ammonium (en NH4)                       | <0,02 mg/L  |                               |                               |                                  | 0,10                             |
| Nitrates (en NO3)                       | 36,6 mg/L   |                               | 50,00                         |                                  |                                  |

**Zone desservie**

Cette unité de distribution alimente tout ou partie des communes de :

ANISY  
BASLY  
BENY-SUR-MER  
BIEVILLE-BEUVILLE  
COLOMBY-ANGUERNY  
MATHIEU  
PERIERS-SUR-LE-DAN  
SAINT-AUBIN-D'ARQUENAY  
VILLONS-LES-BUISSONS

**Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00198552)**

**Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.**

Conformément aux dispositions de l'article D 1321-104 du Code de la Santé Publique, cette information doit être portée à la connaissance du public par affichage en mairie. Les résultats sont consultables sur internet: [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

Le Technicien Sanitaire en Chef

Signé

Sylvie KERBOUL



**Nicolas MARIN**  
**Entreprise multiservices**

33 rue de la Fontaine  
**14530 Luc-sur-Mer**  
Tél. : **02.31.77.75.34, 06.48.76.90.33.**

**Daniel MOQUET signe vos allées**  
**Entreprise PERREY**  
Allée – Cour – Terrasse  
[www.daniel-moquet.com](http://www.daniel-moquet.com)

9 rue André-Marie Ampère  
ZAE de la fosette  
**14440 Douvres la Délivrande**  
Tél. : **02.31.80.08.47**

**Agence GUY HOQUET L'IMMOBILIER**

32 Rue Saint Michel  
**14000 CAEN**  
Tél : **02 31 27 87 87**  
Mail : [sbuon.caen@gmail.com](mailto:sbuon.caen@gmail.com)

**LEPETIT ATELIER DE CHRISTELLE**  
Relooking de meubles

17 Bis rue du bac du port  
**14610 BASLY**  
Tél.: **06.20.75.03.84**  
Mail : [lepetitatelierdechristelle@gmail.com](mailto:lepetitatelierdechristelle@gmail.com)  
<https://www.lepetit-decoracion-basly.fr/>

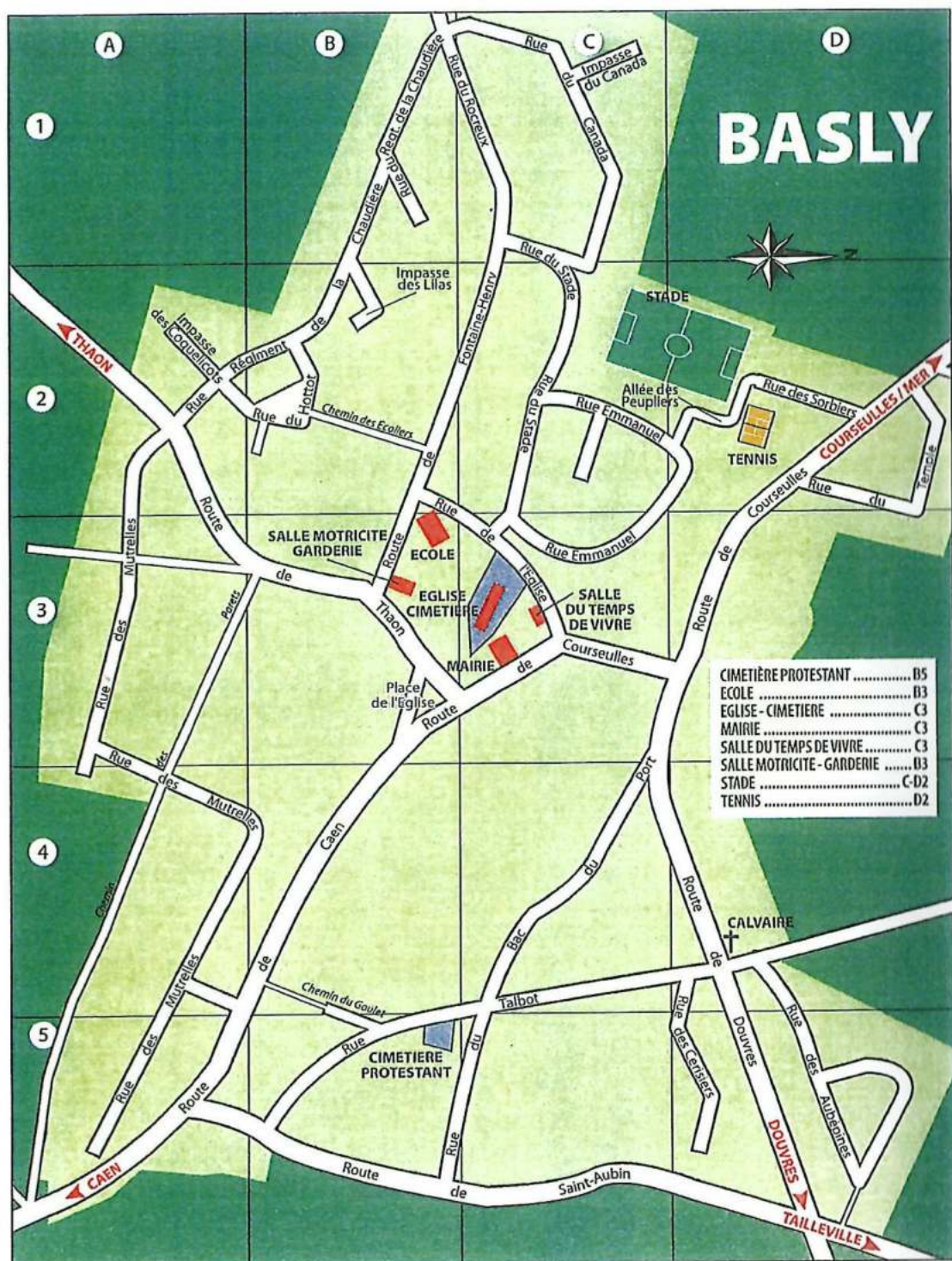
**LC POSE**  
Pose et création cuisines  
Salles de bains  
Agencement d'intérieur

6 Rue Talbot  
**14610 BASLY**  
Tél. : **06.79.28.79.15**

**BURES FLEURS**

9 rue Maréchal Foch  
**14750 St Aubin-sur Mer**  
Tél. : **02.31.97.33.07, 06.40.26.64.83.**  
Commandez par ☎ et réglez CB





# BASLY

|                                  |      |
|----------------------------------|------|
| CIMETIERE PROTESTANT .....       | B5   |
| ECOLE .....                      | B3   |
| EGLISE - CIMETIERE .....         | C3   |
| MAIRIE .....                     | C3   |
| SALLE DU TEMPS DE VIVRE .....    | C3   |
| SALLE MOTRICITE - GARDIERE ..... | B3   |
| STADE .....                      | C-D2 |
| TENNIS .....                     | D2   |

|                                      |           |
|--------------------------------------|-----------|
| Aubéplines (rue des) .....           | D5        |
| Bac du Port (rue du) .....           | B-C5-C4   |
| Caen (route de) .....                | A5-4-B4   |
| Canada (impasse du) .....            | C1        |
| Canada (rue du) .....                | C1        |
| Cerisiers (rue des) .....            | D5        |
| Coquelicots (impasse des) .....      | A2        |
| Courseulles (route de) .....         | D3        |
| Douvres (route de) .....             | D4-5      |
| Ecoliers (chemin des) .....          | B2        |
| Eglise (place de l') .....           | B3        |
| Eglise (rue de l') .....             | B-C3      |
| Emmanuel (rue) .....                 | C2-3      |
| Fontaine-Henry (route de) .....      | B3-2-C2   |
| Goulet (chemin du) .....             | B4-5      |
| Hottot (rue du) .....                | B2        |
| Lilas (impasse des) .....            | B2        |
| Mutrelles (rue des) .....            | A-2-3-4-5 |
| Parets (chemin des) .....            | A5-4-3    |
| Peupliers (allée des) .....          | D2        |
| Rocreux (rue du) .....               | C1        |
| Saint Aubin (route de) .....         | B-C5      |
| Sorblers (rue des) .....             | D2        |
| Stade (rue du) .....                 | C1-2      |
| Talbot (rue) .....                   | B5-C4     |
| Temple (rue du) .....                | D2        |
| Thaon (route de) .....               | A-B3      |
| Regt. de la Chaudière (rue du) ..... | A-B2-1    |